







1.2

Plan Local d'Urbanisme – Livilliers

Annexe au rapport de présentation - Diagnostic

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du



Introduction	p.2	Relief et hydrographie	p.31
Intercommunalité	p.6	Milieux humides	p.32
Parc naturel régional	p.5	Espaces naturels – ZNIEFF	p.33
SDRIF	p.8	Continuité écologique – SRCE	p.35
		Trame verte communale	p.36
		Occupation du sol et foncier	p.38
Population	p.8		
Age de la population	p.10	Paysage d'inscription	p.40
Ménages	p.11	Paysages bâtis – lecture historique	p.41
Logements	p.12	Paysages bâtis – entités paysagères bâties	p.49
Occupation du parc	p.13	Patrimoine paysager et bâti	p.50
Accès au logement	p.14	Paysages d'entrée de village	p.54
Niveau de confort du parc de logements	p.15		
Construction neuve	p.16		
		Energie	p.56
Population active et emploi	p.18	Eau potable	p.57
Tissu économique	p.19	Gestion des eaux usées	p.58
Activités agricoles	p.20	Déchets	p.59
Déplacements domicile-travail	p.23	Risques naturels	p.60
Accessibilité	p.24	Risques industriels, nuisances sonores	p.63
Maillage viaire et stationnement	p.25		
Transports collectifs	p.26	Annexe : données issues du Référentiel	
Mobilités et circulations douces	p.27	Territorial de l'IAU-IdF	p.66
Equipements	p.28		

- L'élaboration du PLU de Livilliers (valant révision du POS) s'inscrit dans la volonté municipale de marquer une nouvelle étape dans l'évolution de la vie de la commune et des habitants
- Les objectifs initiaux affichés dans la délibération de prescription du PLU sont :
 - la maîtrise du développement du village et la préservation de son caractère rural.
 - une priorité à donner à l'aménagement des fermes, bâtiments remarquables, et de leur environnement ainsi qu'aux "dents creuses",
 - la protection et la mise en valeur des espaces publics en portant une attention particulière au patrimoine pour sa qualité architecturale.
 - la protection des espaces agricoles et naturels en veillant notamment à la qualité des paysages en entrées de la commune.
 - la diversification de l'offre en logements afin de favoriser le rajeunissement de la population.
 - l'amélioration de l'offre en stationnement et la maîtrise de la circulation.
- L'élaboration du PLU s'est inscrite dans un processus de concertation avec les habitants en faisant appel aux modalités suivantes conformément à la délibération de prescription:
 - une ou plusieurs réunions publiques,
 - une exposition en mairie,
 - plusieurs articles diffusés dans le bulletin municipal ou à travers tout autre moyen d'information que le maire jugera utile,
 - La mise à disposition en mairie d'un registre à destination de la population ainsi que des associations ou personnes morales intéressées afin qu'elles puissent y consigner leurs observations.
- Il s'agit de définir les objectifs du développement communal pour les quinze prochaines années en assurant la cohérence des projets et l'adéquation entre l'urbanisme et l'aménagement de la commune et les évolutions des attentes des habitants, des acteurs socio-économiques locaux.

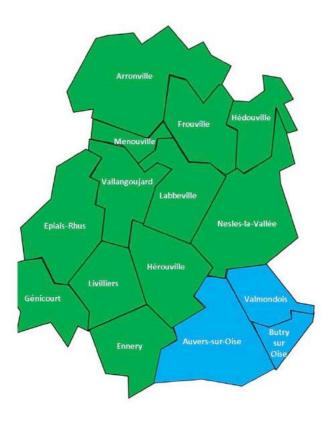
CONTEXTE TERRITORIAL

INTERCOMMUNALITE

Intercommunalité « Sausseron – Impressionnistes »



Communauté de communes Vallée du Sausseron en 2015

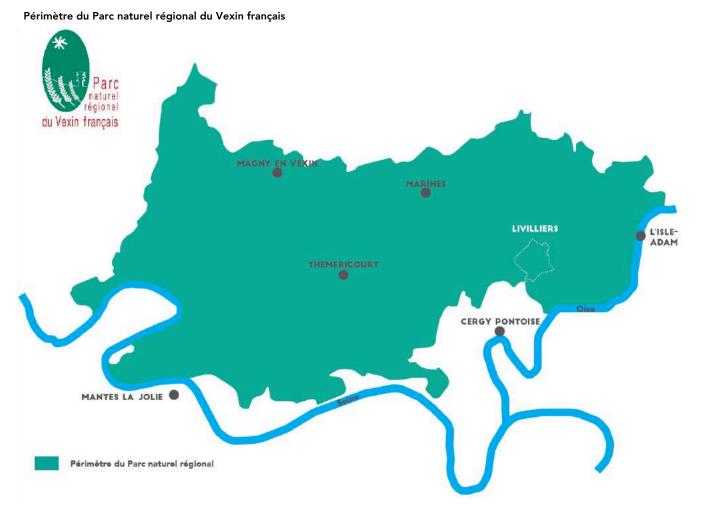


Communauté de communes Sausseron -Impressionnistes Au 1^{er} janvier 2016

Une nouvelle intercommunalité à tonalité rurale et ouverte sur la vallée de l'Oise au 1er janvier 2016

- La communauté de communes de la Vallée du Sausseron regroupait lors de la sa création en décembre 2002, onze communes du département situées au Nord de l'agglomération de Cergy-Pontoise.
- Dans le cadre de l'achèvement de la coopération intercommunale prévue par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des impressionnistes a disparu le 31 décembre 2015.
- Au 1^{er} janvier 2016, ses communes (Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmondois) ont adhéré à la communauté de communes Vallée du Sausseron. A cette occasion, elle change de dénomination et prend le nom de « Sausseron Impressionnistes » . La nouvelle intercommunalité compte désormais 15 communes* et compte plus de 19 900 habitants.
- Dans ce territoire intercommunal à tonalité rurale et agricole aux portes de l'agglomération de Cergy-Pontoise, Auvers-sur-Oise est le pôle urbain principal avec quelques 6 850 habitants. Les communes d'Ennery et de Butry-sur-Oise ont un poids de population qui avoisine 2 000 habitants. Valmondois a une population de 1 000 habitants. Les autres communales, à l'écart de la vallée de l'Oise, présentent un profil villageois.
- Désormais, l'intercommunalité développe une limite plus marquée avec la vallée de l'Oise. Livilliers prend place dans la séquence Sud-Ouest de ce nouvel EPCI aux portes des agglomérations d'Osny et de Cergy-Pontoise.
- Arronville, Auvers-sur-Oiser, Butry-sur-Oise, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Menouville. Nesles-la-Vallée. Vallangouiard. Valmondois

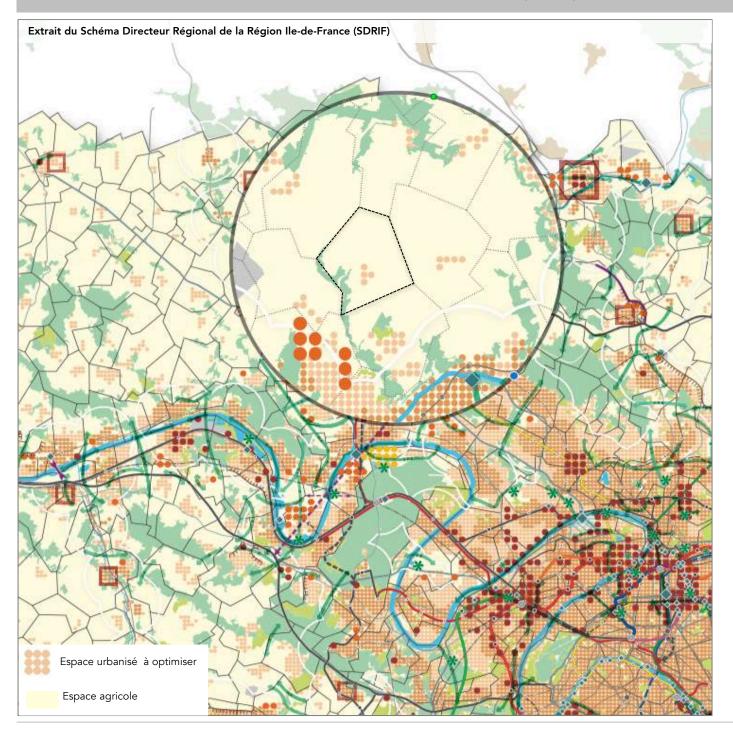
PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS



La Charte du Parc du Parc naturel régional, un engagement pour demain

- Créée en 1995, le Parc naturel régional du Vexin français, est un un vaste territoire rural habité qui regroupe 99 communes. Le Parc est une entité naturelle et paysagère de caractère. C'est un vaste plateau calcaire en surplomb des vallées de l'Oise et de la Seine. La spécificité du Parc du Vexin français réside dans son patrimoine architectural et bâti. Les villages ont conservé une vocation agricole et le patrimoine rural se caractérise par sa simplicité et sa diversité (croix, fontaines, pigeonniers, lavoirs...).
- La commune de Livilliers, comme l'ensemble des communes membres du PNR, a adopté le projet territorial du Vexin français pour la période 2008-2019. Ce projet territorial doit permettre le développement durable, dynamique et équilibré de ce territoire au caractère rural marqué, en complémentarité avec les autres territoires franciliens.
- Dans le domaine de l'aménagement et du développement des territoires du Parc, la Charte définit des principes notamment :
 - la maîtrise de l'urbanisation, d'une part pour préserver les bourgs et les villages ruraux dans leur forme et organisation traditionnelles, leur identité architecturale et, d'autre part, pour préserver les espaces agricoles et naturels;
 - la promotion d'une politique de l'habitat favorisant l'équilibre social;
 - la préservation et la valorisation des ressources, de la biodiversité et des patrimoines remarquables (patrimoines naturel, paysager, bâti, culturel, agricole...).
- La maîtrise de l'évolution démographique est un principe à respecter. Pour mémoire, Livilliers s'est engagé à ne pas dépasser 0,75% de croissance de population par an sur la durée de la Charte. Cet engagement vise à limiter la consommation et l'artificialisation des espaces naturels et agricoles.

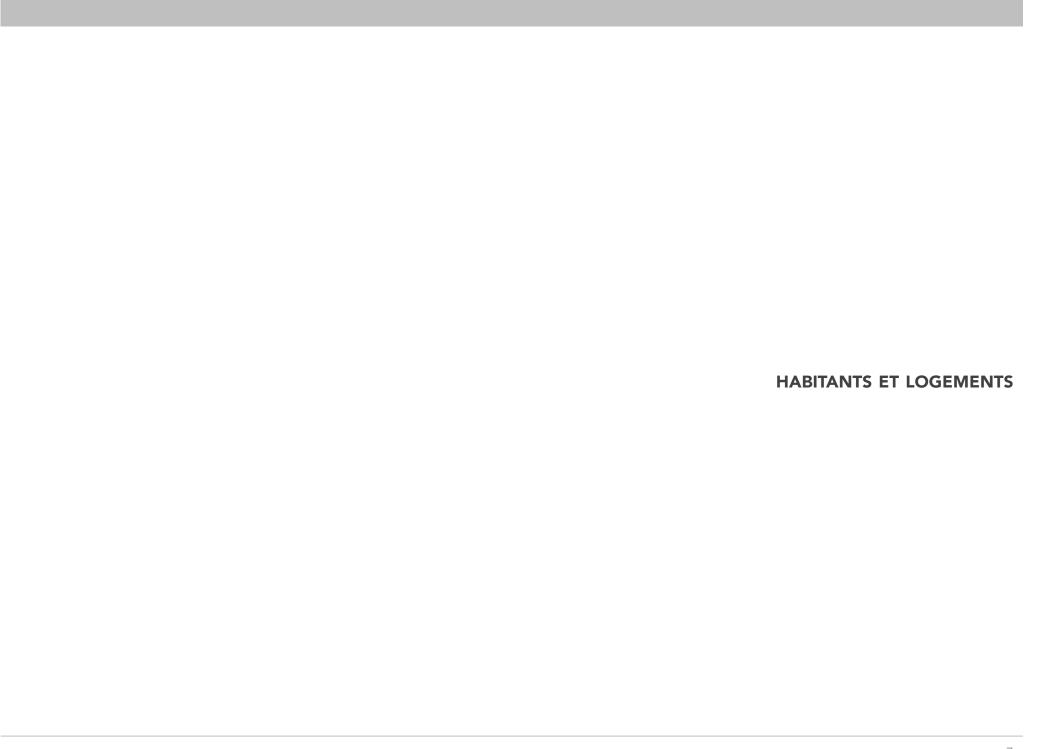
SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (SDRIF)



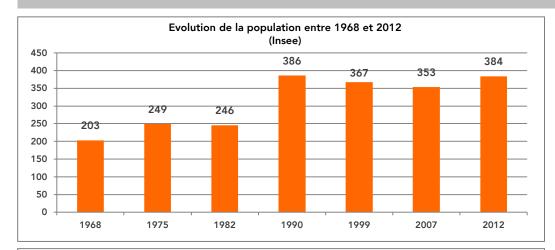
- Livilliers fait partie des 669 communes identifiées dans la grande entité géographique du SDRIF
 « Bourg, village et hameau ». A ce titre, les objectifs poursuivis au SDRIF sont de contenir l'étalement urbain, de limiter la consommation et le morcellement des espaces agricoles, boisés et naturels, et d'éviter l'accroissement des déplacements. Le développement doit s'opérer prioritairement à l'intérieur des tissus urbains existants, en cohérence avec l'objectif de densification.
- Le Plan Local d'Urbanisme de Livilliers doit permettre de :
 - répondre en priorité aux besoins locaux liés à la décohabitation, aux obligations de mixité sociale et au renouvellement du parc de logements dégradés;
 - maintenir et valoriser l'économie locale ;
 - maintenir et assurer la qualité de services et d'équipements de proximité;
 - intégrer les développements dans leur environnement naturel sans le déstructurer et notamment en préservant la circulation des engins agricoles;
 - respecter l'échelle et la morphologie des ensembles bâtis, ainsi que les logiques d'implantation traditionnelles.

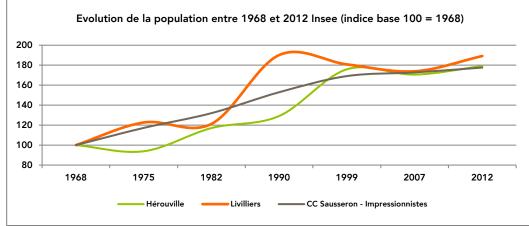
Les extensions doivent être limitées, en recherchant la plus grande compacité possible autour de l'urbanisation existante, et doivent être localisées préférentiellement en continuité de l'espace urbanisé des bourgs et villages principaux. À l'horizon 2030, une extension de l'urbanisation de l'ordre de 5% de l'espace urbanisé du village de Livilliers est possible.

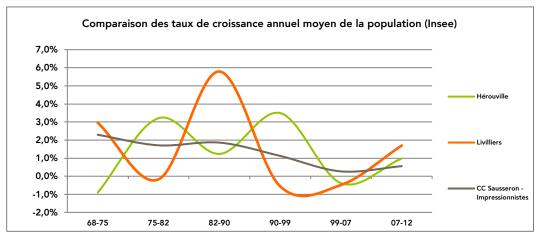
 Dans les espaces agricoles (identifiés en aplat jaune sur la carte) sont exclus tous les installations, ouvrages et travaux autres que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.



POPULATION







Une croissance démographique continue depuis les cinquante dernières années qui a connu un léger fléchissement à partir des années 90.

- En 2012*, la population communale atteint 384 habitants.
- La croissance de la population continue depuis 1968 a marqué un léger fléchissement entre 1990 et 2007 pour atteindre un palier de 380 390 habitants en 2012. Depuis 1975, la population de Livilliers a progressé de 55 %.
- Le rythme de croissance démographique de la commune n'est pas un phénomène linéaire. Il présente des oscillations marquées à mettre en lien avec les opérations de constructions et d'aménagement qui ont créé des souffles démographiques à des périodes données (1968-1975, 1982-1990, 2007-2012).
 Comparativement, sur la dernière période, Livilliers présente un taux de croissance annuel moyen bien supérieur à celui de l'intercommunalité **.
- Depuis 1968, la tendance démographique, à l'échelle intercommunale, connaît un une baisse continue et progressive de son rythme de croissance. Sur la dernière période la dynamique (2007-2012), la tendance semble repartir à la hausse.

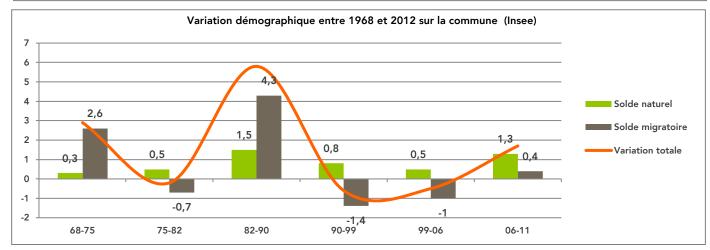
Population entre 1968 et 2012 (Insee)							
	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Hérouville	340	319	398	439	598	580	609
Livilliers	203	249	246	386	367	353	384
Sausseron - Impressionnistes	11 226	13 157	14 814	17 167	18 982	19 392	19 938

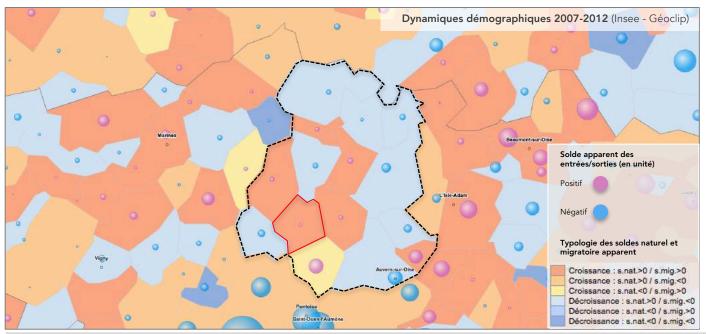
Taux de croissance annuels moyens entre 1968 et 2012 (Insee)						
	68-75	75-82	82-90	90-99	99-07	07-12
Hérouville	-0,91%	3,21%	1,23%	3,49%	-0,38%	0,98%
Livilliers	2,96%	-0,17%	5,79%	-0,56%	-0,48%	1,70
Sausseron - Impressionnistes	2,29%	1,71%	1,86%	1,12%	0,27%	0,56%

- Les données statistiques INSEE sont référencées : INSEE 2015 recensement 2012. Le traitement statistique du présent document fait apparaît la date de recensement 2012 et non la date de publication 2015.
- ** Le traitement statistique du territoire intercommunal comprend les nouvelles communes adhérentes au 1^{er} janvier 2016 (Auvers-sur-Oise, Valmondois, Butry-sur-Oise).

POPULATION

Indicateurs d'évolution démographique entre 1968 et 2012 sur la commune (Insee)							
	68-75	75-82	82-90	90-99	99-07	07-12	
Gain de population	+ 46	- 3	+ 140	- 19	- 14	+ 31	
Taux de croissance annuel moyen (%)	+2,9%	- 0,2 %	+5,8%	-0,6%	-0,5%	+1,7%	
Due au solde naturel %	+0,3%	+0,5 %	+1,5%	+0,8%	+0,5%	+1,3%	
Due au solde migratoire (entrée - sortie) %	+2,6%	-0,7%	+4,3%	-1,4%	-1%	+0,4%	





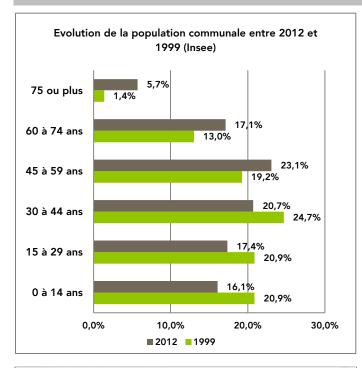
Des variations démographiques surtout liées au solde migratoire

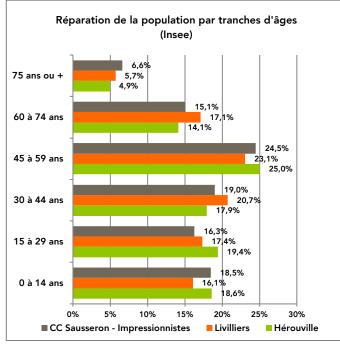
- Au cours de la période observée (1968-2012), les indicateurs d'évolution démographique font part d'un solde naturel toujours positif (le nombre de naissances est plus important que celui des décès). Les périodes de forte croissance démographique (1968-1975 et 1982-1990) sont soutenues par des soldes migratoires élevés (+2,6%, +4,3%).
- Après une période 1990-2007 de perte démographique liée à de nombreux départs (solde migratoire négatif), la tendance entre 2007 et 2012 s'inverse. Depuis 2007, le solde migratoire est à nouveau positif et le solde naturel est à la hausse.

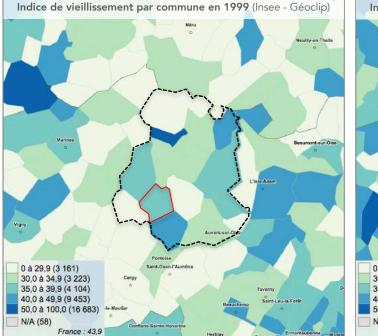
L'environnement territorial de Livilliers apparaît moins dynamique sur le plan démographique

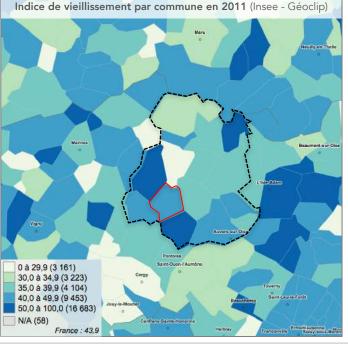
- Dans un espace intercommunal marqué par une faible dynamique et une certaine baisse d'attractivité territoriale, Livilliers se distingue par sa croissance et sa dynamique de population.
- A l'échelle de la communauté de communes, Livilliers et les communes voisines du plateau d'Hérouville sont les seules à connaître une croissance démographique. L'ensemble des communes de la vallée de Sausseron (séquence Est du territoire communautaire) présente une situation démographique de décroissance à rebours de la tendance observée sur le plateau.

ÂGE DE LA POPULATION









Un vieillissement de la population communale

 La commune de Livilliers connaît une augmentation de la part des seniors. Les plus de 60 ans, entre 1999 et 2012, sont passées de 14,4% à 22,8%. Sur la même période, la pyramide démographique se resserre à sa base avec une diminution marquée des moins de 15 ans (- 4,8 points).

Indice de vieillissement en 2011 :

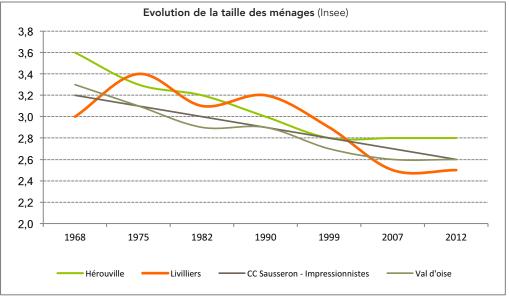
- Livilliers = 43,6
- CC Sausseron Impressionnistes = 48,5

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

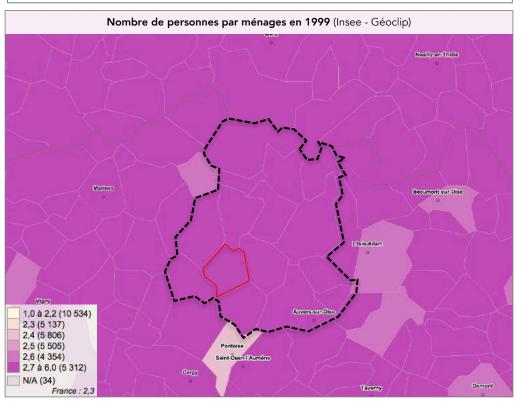
source : INSEE

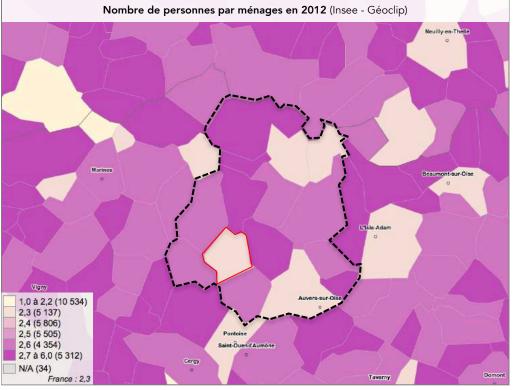
MÉNAGES



Des ménages toujours plus petits

- En moyenne, la taille des ménages résidant sur la commune de Livilliers est de 2,5 personnes par ménage. Ce ratio est légèrement inférieur à celui constaté à l'échelle de la communauté de communes Sausseron Impressionnistes et du département (2,6).
- L'évolution de la taille moyenne des ménages de Livilliers fait apparaître une diminution progressive du nombre de personnes par ménage sur la période 1975 à 1999 (3,4 pers/ménage à 2,5).
 - Episodiquement, l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune s'accompagne d'une hausse du nombre de personnes par ménage (1975 et 1990). A ces périodes, la commune a attiré des ménages familiaux et jeunes (parents avec enfants).
- Sur une période longue, la diminution constatée à l'échelle de Livilliers correspond à une tendance nationale de desserrement des ménages en lien avec le vieillissement tendanciel de la population et les évolutions sociétales (veuvage, célibat, foyer monoparental).

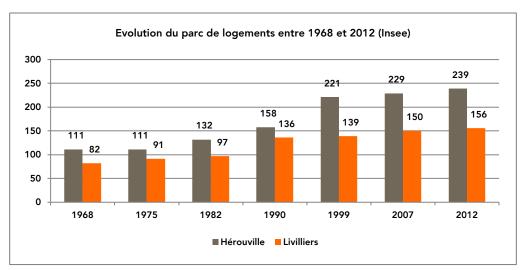


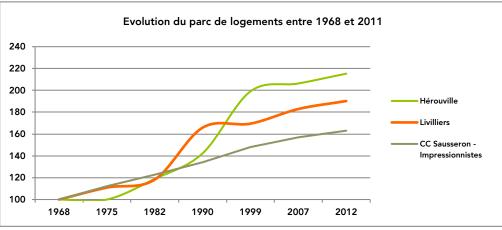


LOGEMENTS

Une évolution continue du parc de logements, même pendant les périodes de moindre croissance démographique

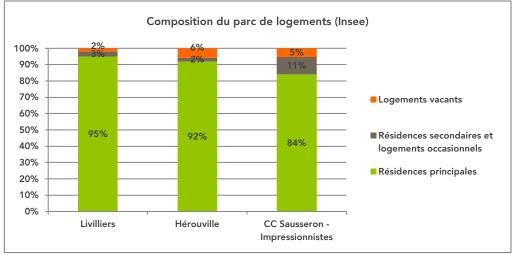
- En 2012, la commune de Livilliers comptait 156 logements.
- La croissance du parc s'est opérée de façon continue depuis 1975. La fin des années 1980 connait une forte hausse de la production de logements sur la commune avec 39 nouveaux logements entre 1982 et 1990.
- Entre 1990 et 2012, malgré la stabilisation démographique, la commune de Livilliers a vu son parc se développer avec la production d'une vingtaine de nouveaux logements pour répondre aux seuls besoins en desserrement des ménages.

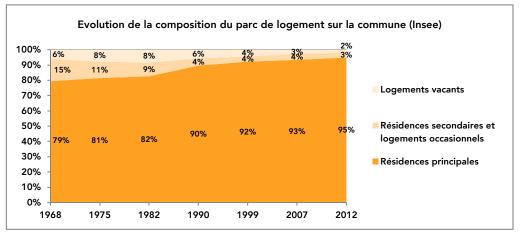




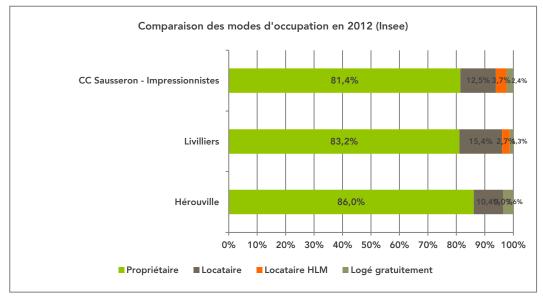
Un parc de résidences principales très largement dominant

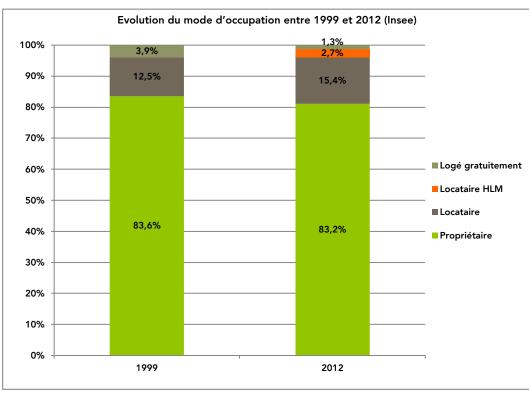
- La majorité des logements sur Livilliers sont des résidences principales (95%).
- La composition du parc de logements sur la commune se distingue par une plus faible part de résidences secondaires (3%) qu'à l'échelle de la communauté de communes (11%). Depuis 1968, le parc de résidences secondaires sur la commune se resserre fortement passant de 15% à 2%.
- Entre 1990 et 2012, la part des logements vacants se resserre légèrement (passant de 6% à 3%). Le parc de logements sur la commune marque ainsi une légère tension au cours des dernières années après un taux de vacance plus élevé (6 à 8%).





OCCUPATION DU PARC DE LOGEMENTS





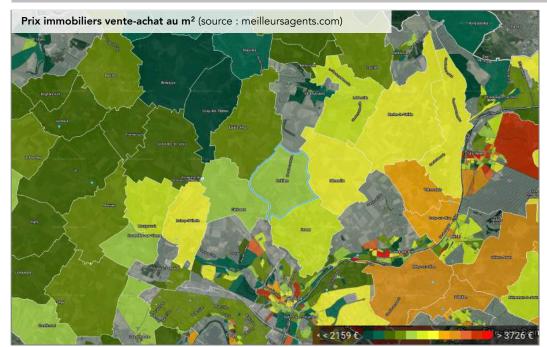
Un parc de logements principalement occupé par leurs propriétaires

- A Livilliers, 83,2% des logements sont occupés par leur propriétaire.
- Ce taux est supérieur à la moyenne constatée à l'échelle de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes où 81,4 % des logements sont occupés par leur propriétaire.
- Livilliers recense 2,7% de logements sociaux en 2012 (au sens Insee) et 1,3% de logés gratuitement. La commune est propriétaire de logements : 4 logements sociaux (maison Nénesse) et 4 logements aménagés dans l'ancien presbytère.

Un poids des propriétaires stable et une hausse des locataires

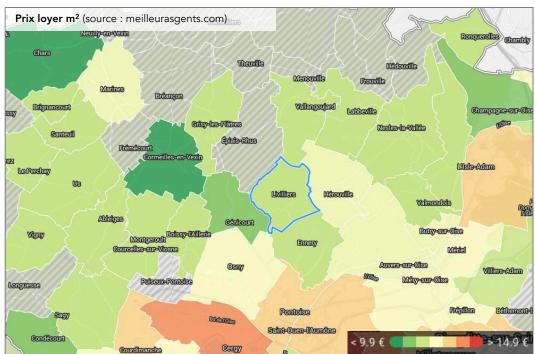
• Depuis 1999, le parc de logements a évolué de façon marginale. Les évolutions sont liées à la progression de la part des locataires tant dans le privé que dans le parc social.

ACCÈS AU LOGEMENT



Un niveau de prix immobilier proche de celui des communes voisines

- Le marché de l'immobilier présente une gamme de prix intermédiaire compris entre les valeurs du département de l'Oise et de la Vallée de l'Oise.
- Le prix immobilier à Livilliers au 1^{er} décembre 2015 est de 2 400 €/m² en moyenne, tous types de biens confondus.
 - Prix m² moyen pour les appartements : 2 779 € (entre 2 487 € et 3 196 €).
 - Prix m² moyen pour les maisons : 2 327 € en moyenne (soit -16,3% par rapport aux appartements). Le prix peut néanmoins varier entre 2 082€ et 2676 €).
- A la location, le loyer mensuel moyen observé sur Livilliers est de 11,1 €/m² comparable au loyer mensuel moyen à Vallangoujard et Labbeville.



	Prix m ² moyen appartement	Prix m² moyen maison	Loyer m ² moyen appartement
Ennery	2 805 €	2 468 €	11,4 €
Génicourt	2 751 €	2 341 €	10,9 €
Hérouville	3 106 €	2 501 €	12,0 €
Labeville	2 923 €	2 374 €	11,1 €
Livilliers	2 779 €	2 372 €	11,1 €
Osny	3 062 €	2 439 €	12,6 €
Vallangoujard	2 729 €	2 131 €	11,1 €

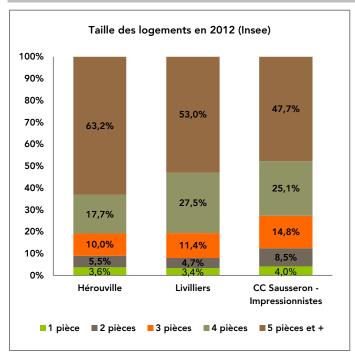
2 350 €

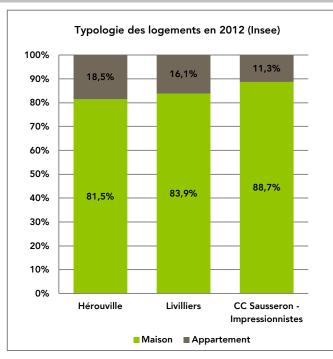
2 657 €

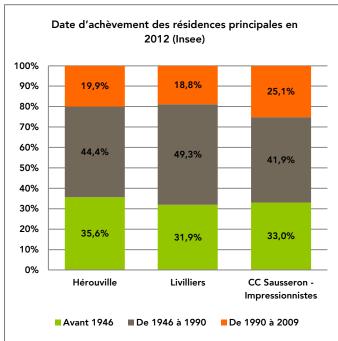
Epiais-Rhus

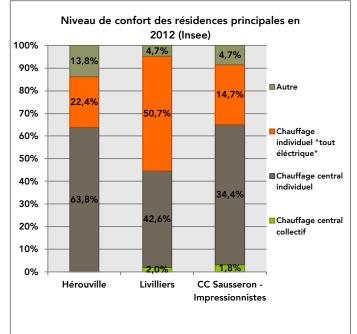
Prix immobiliers au m² des communes voisine de Livilliers (source : meilleursagents.com)

NIVEAU DE CONFORT DU PARC DE LOGEMENTS









Un parc dominé par les maisons et des logements plutôt grands

- Le parc de logements présent sur la commune est dominé par les « maisons ». Les maisons représentent 83,9% du parc.
- Les logements comptent, pour près de 80 % du parc, plus de 4 pièces. Le parc de logements se distingue de la tendance observée à l'échelle de la Communauté de communes Sausseron -Impressionnistes avec un parc de logements proportionnellement plus grands: 80,9% contre 72,8% à l'échelle communautaire.
- La typologie bâtie de Livilliers est caractéristique du caractère résidentiel des communes rurales.

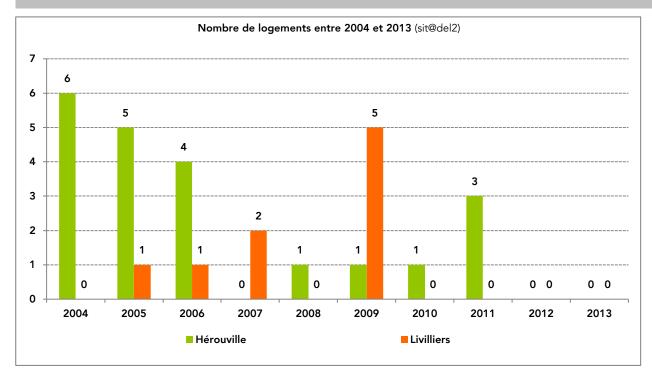
Les 2/3 des logements construits entre 1946 et 2009

68% du parc de logement a été construit à partir de la fin des années 50 et presque 1/5 du parc a été réalisé depuis la fin des années 1990. Le parc ancien, avant 1946, est de 31,9%. Si les données sont comparables à la tendance communautaire, la dynamique constructive est globalement plus soutenue à l'échelle de la communauté de communes (25,1% de logements bâtis après 1990 contre 18,8% sur la commune.)

Un niveau de confort marqué par la typologie « individuelle » du parc

- En cohérence avec les caractéristiques du parc de logements, le mode de chauffage est principalement individuel (93,3%). 2% des logements sur la commune sont chauffés par un mode de chauffage collectif.
- La part des logements chauffés par un mode électrique est de 50%. Il apparaît bien supérieur à la tendance constatée sur la Communauté de communes Sausseron – Impressionniste (14,7%).
- 75% des logements sont en classe E-F-G sur la commune : les logements sont particulièrement énergivores.

CONSTRUCTION NEUVE

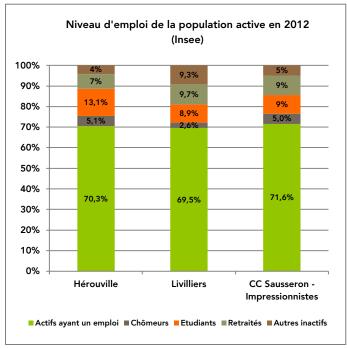


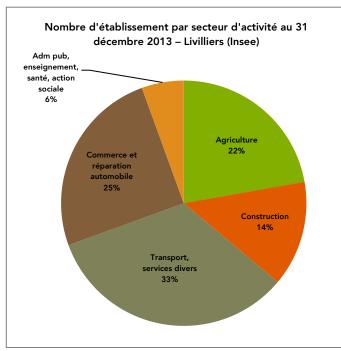
Une activité constructive irrégulière au cours de la dernière décennies

- Entre 2004 et 2013, la commune de Livilliers a enregistré une production moyenne annuelle inférieure à 1 logement neufs (source Sit@del2, logements commencés). Au total, ce sont 9 logements qui ont été construits en 10 ans.
- Entre 2009 et 2013, aucune nouvelle construction de logement n'a été réalisée.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI



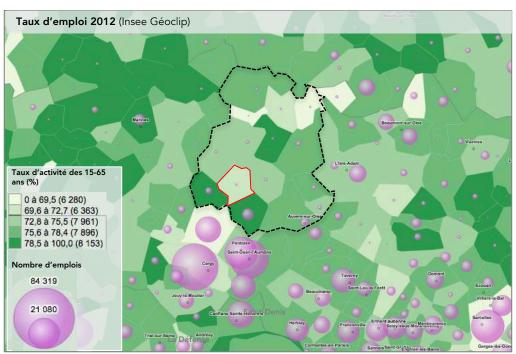


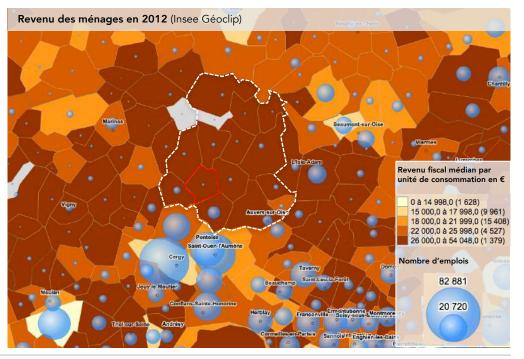
Une population résidente plutôt insérée sur le marché de l'emploi

- 72,1 % des résidents sont des actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs), ce taux est légèrement inférieur à celui observé à l'échelle communautaire.
- Livilliers prend place au nord d'une zone dynamique sur le plan économique en lien avec les grands pôles nord-francilien (Cergy-Pontoise, les franges Nord de l'agglomération parisienne et la plate-forme aéroportuaire de Roissy).
- Cette situation lui permet d'associer un taux d'actifs occupés égal à 69,5% et un niveau de revenu fiscal moyen élevé (29 410€ en 2012).

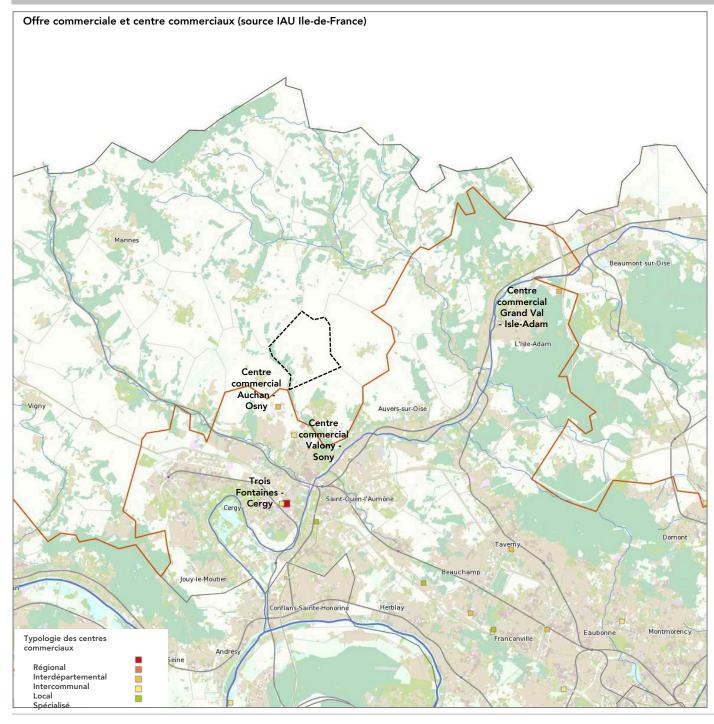
A Livilliers, un tissu de très petites entreprises

 En 2012, on recense sur la commune 62 emplois dont 48 emplois salariés, 36 établissements actifs dont 13 ayant 1 à 9 salariés (et 21 aucun salarié). 33% de ces établissements ont une activité dans le secteur « transports et services divers ».





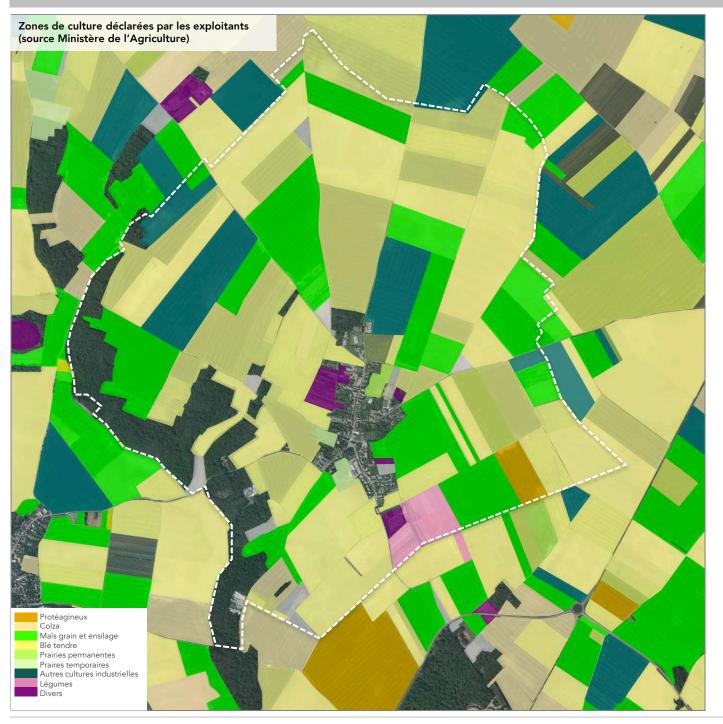
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES – OFFRE COMMERCIALE



Une offre en commerces et services extérieure au village

- Livilliers, comme de nombreuses communes rurales du Vexin, ne dispose pas de commerces et services de proximité.
- La commune se situe au nord d'une offre commerciale de rayonnement intercommunal (centres commerciaux Auchan et Valony à Osny, centre commercial Grand Val à l'Isle-Adam). Plus au sud, les habitants disposent d'une offre commerciale d'intérêt régional (centre commercial Trois Fontaines à Cergy).
- Les commerces et les services du quotidien les plus fréquentés par les habitants se situent préférentiellement à Osny et à Auvers-sur-Oise. L'Isle-Adam apparaît moins attractive.
- Dans cette maille d'offre commerciale, Osny demeure cependant l'attracteur commercial le plus important et le plus accessible pour les habitants de Livilliers (moins de 10 mn en voiture).

ACTIVITES AGRICOLES

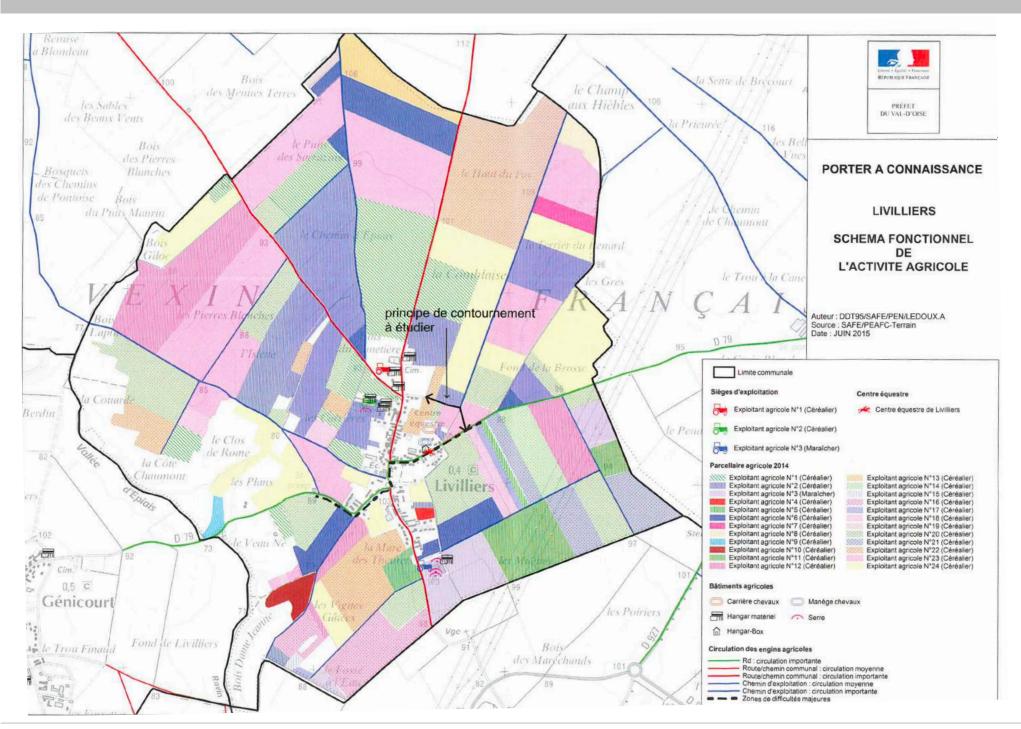


Une économie agricole bien présente sur la commune

• Selon le RGA (Recensement Général Agricole), 8 exploitations ont leur siège d'exploitation sur la commune en 2010. La commune recensait une douzaine d'exploitation à la fin des années 80.

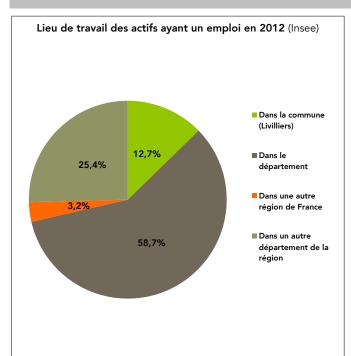
Evolution du nombre d'exploitations (source RGA)	1988	2000	2010
Livilliers	8	6	8

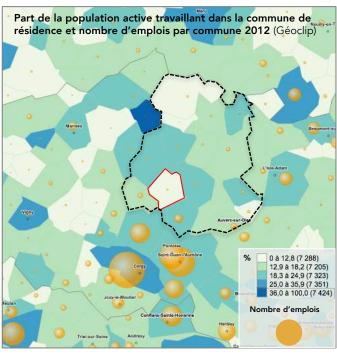
- L'ensemble des exploitations sur la commune ont leur siège d'exploitation dans l'enceinte du village.
- La superficie de la commune est de 657 ha et celle des espaces agricoles est de 558ha soit 95% (données MOS 2012).
- La commune offre une type de sol qui bénéficie d'un potentiel agronomique important du fait de la présence de limons. La qualité agronomique des sols est jugée de bonne à excellente. Les grandes cultures constituent la majorité de la SAU de la commune.
- Les espaces agricoles sont identifiés comme des espace fonctionnels et les exploitations agricoles sont jugées robustes. Elles bénéficient de conditions d'exploitation sereines.
- Le maillage des circulations agricoles sur la commune ne fait pas état de contraintes particulières. L'accès aux parcelles agricoles depuis les sièges d'exploitation et la circulation des engins agricoles sont facilités par des chemins ruraux. Certaines rues présentent cependant des problèmes de circulation des engins agricoles (rue de Romesnil notamment : stationnement sur la chaussée).



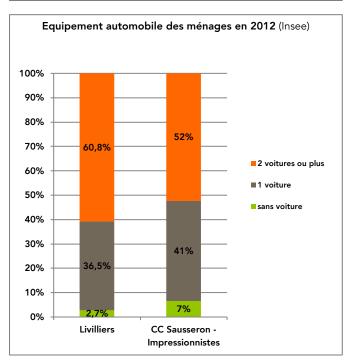
MOBILITÉS

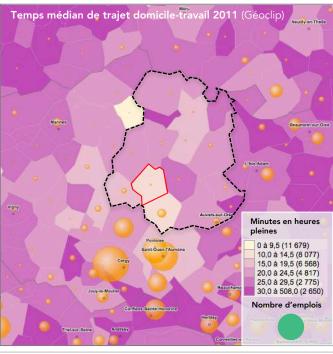
DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

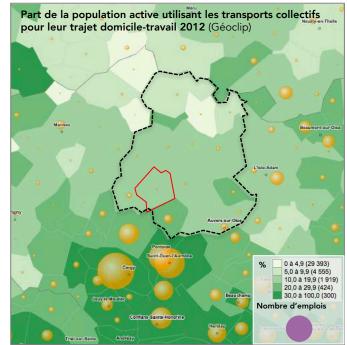




- Seuls 12,7% des actifs résidant à Livilliers travaillent dans la commune. Ce taux relativement faible est comparable aux tendances constatées sur les communes voisines. Il témoigne de l'importance des déplacements domiciletravail vers l'extérieur de la commune en direction des grands pôles d'emploi voisins.
- Livilliers est proche de pôles d'emploi actifs du Nord-Ouest de l'agglomération parisienne. Cette situation induit
 - un temps médian de déplacement domicile-travail pour les livillois de 15 mn (précisément 14 mn).
 - un taux plutôt faible de déplacement domicile-travail effectué par transport collectif (17%).
 - un taux important de motorisation voire de bimotorisation comparable aux taux observés sur la communauté de communes.
- D'autres motifs de déplacement doivent également être pris en compte, tel que l'accès aux établissements scolaires secondaires, aux équipements supérieurs et loisirs (piscine, cinéma...) qui génèrent des besoins en déplacement.







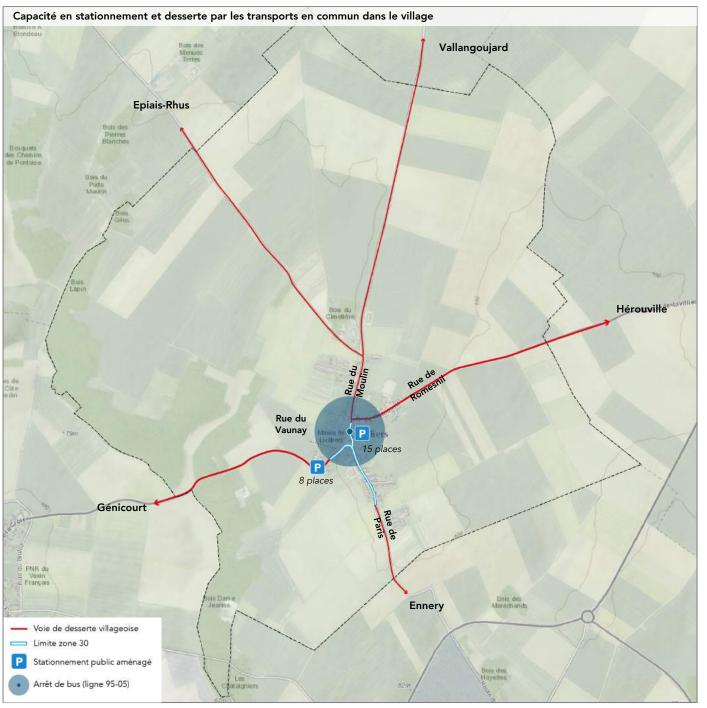
ACCESSIBILITÉ



Livilliers connecté à la maille viaire du plateau d'Hérouville aux grands axes du Val d'Oise

- Livilliers prend place dans une maille d'infrastructures routières qui structure le nord du département du Val d'Oise et organise les circulations nord – sud d'intérêt inter-régional (Oise - Val d'Oise).
- La D79 est la principale voie qui traverse la commune et le village. Elle répond aux besoins de traverse du plateau d'Hérouville. Elle relie la RD 927 (route de Beauvais) et la RD 14 (route de Rouen. C'est un axe de liaison emprunté qui supporte une partie des flux de circulation issus des déplacements « domicile – travail » entre le sud de l'Oise et l'agglomération de Cergy-Pontoise.
- La D79 qui est aussi empruntée par de nombreux poids-lourds, assure une liaison rapide entre les routes de Beauvais et de Rouen. La RD79 permet de shunter la traversée d'Osny.

MAILLAGE VIAIRE - DESSERTE LOCALE ET STATIONNEMENT



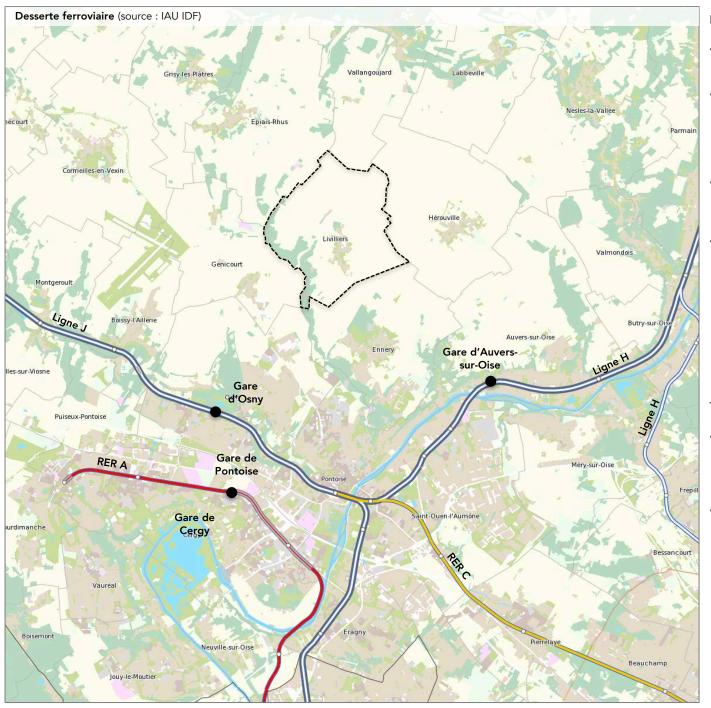
Une maille viaire radiale au profil stable

- A l'écart des grandes axe de circulation du plateau d'Hérouville, le village de Livilliers est desservi par une maille viaire en étoile convergeant vers le centre village à la hauteur de l'église.
- Le village présente une organisation de village-rue orientée Nord-Sud et structurée à partir de la rue du Moulin et de la rue de Paris. La trame viaire du village de Livilliers est marquée de permanence et de stabilité, seules quelques nouvelles voies en impasse ont été aménagées lors d'opérations d'aménagement pavillonnaire : rue des Bleuets, allée du Petit Trianon notamment.

Circulation et stationnement sur voie public, des problématiques caractéristiques des villages anciens

- Le stationnement des habitants apparaît problématique dans certains secteurs du village. La généralisation des deux véhicules par foyer, voire plus, la configuration du bâti ancien, l'étroitesse de certaines voies ne facilitent pas la gestion quotidienne du stationnement et de la circulation. La problématique du stationnement impacte la circulation des engins agricoles dans le village.
- A cela s'ajoute les problématiques de stationnement liées aux activités présentent dans le village qui génèrent du stationnement sur l'espace public : centre équestre et activités mécaniques rue de Romesnil, notamment. L'instauration d'une Zone 30 dans le cœur de village ancien et la rue de Paris ne suffit pas à faire ralentir les poids-lourds.
- Deux parcs de stationnement public sont aménagés à proximité de la mairie-école (+/- 15 places) et un parking en entrée de village rue du Vaunay (+/- 8 places. La commune de Livilliers ne compte aucune borne de recharge pour les véhicules hybrides ou électriques et aucun espace de stationnement pour les vélos.
- Le village est également traversé par de nombreux poids-lourds qui se rendent à la société Vert Compost d'Epiais-Rhus. Leur passage est source de nuisances sonores, de conflits d'usages de l'espace public et de sécurité (vitesse excessive dans la traversée de village).

TRANSPORTS COLLECTIFS



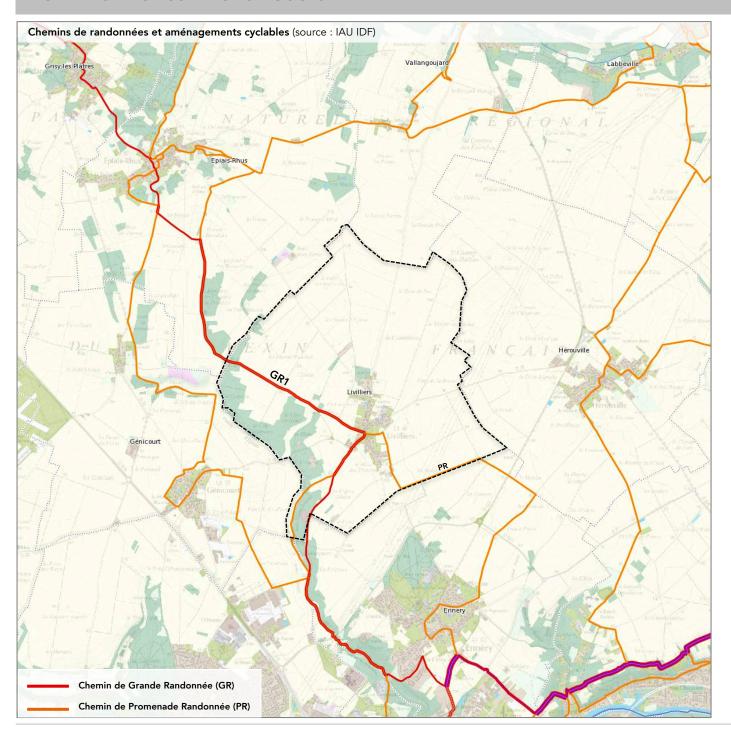
Desserte ferrée

- Livilliers ne possède pas de gare ferrée sur son territoire.
- Si les gares sont relativement proches sur le plan géographique (chapelet des gares des vallées de l'Oise et de la Viosne), elles sont cependant difficilement accessibles (distance – temps, stationnement payant, capacité limitée des parkings).
- Depuis Livilliers, les usagers fréquentent préférentiellement les gares d'Osny, Pontoise, Cergy-Pontoise.
- Le réseau ferroviaire assure une desserte élargie en direction de Paris et des gares du Nord et de Saint-Lazare :
 - lignes A et C du RER
 - Transilien : ligne H Gare du Nord, ligne J Paris-Saint-Lazare

Transport en commun

- Livilliers est concernée par une offre en transports collectifs routiers limitée et concentrée sur les besoins de rabattement notamment vers les établissements scolaires, les gares RER A et C de Cergy et Pontoise.
- La desserte en transport du village est assurée par la ligne de bus 95-06 tous les jours de la semaine (sauf le dimanche) avec environ 33 passages sur la commune entre 7h et 20h par semaine. Le samedi, l'offre commerciale apparaît plus réduite avec 5 passages entre 9h et 18h. La desserte dans le village est assurée par un arrêt de bus à la hauteur de la Mairie-Ecole.

MOBILITÉS ET CIRCULATIONS DOUCES



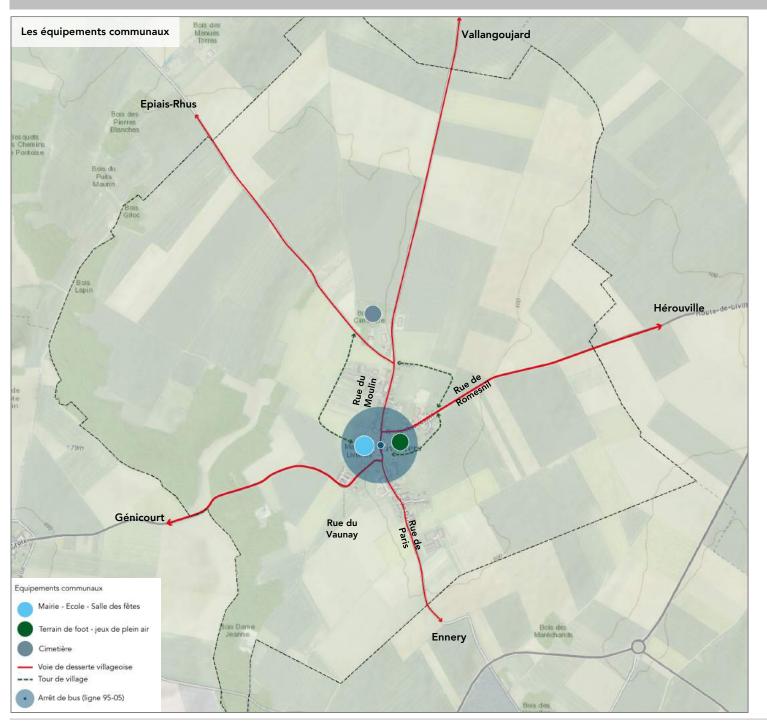
Une place privilégiée pour les piétons : un partage de la voirie et un besoin de sécurisation de la traverse de village

- En dehors des activités de loisirs et de détente, d''accès aux équipements communaux (école, mairie), la part de déplacements doux est minoritaire dans les mobilités quotidiennes. Dans un environnement villageois, la place de l'automobile reste prépondérante dans les déplacements quotidiens (emplois, équipements scolaires supérieurs, activités sportifs et culturelles...).
- Les circulations piétonnières sont facilitées par des trottoirs suffisamment larges rues de Paris et du Moulin. Rue de Romesnil, la place du piéton est moins évidente de par l'étroitesse des trottoirs et le stationnement des véhicules dans la rue.
- Un tour de village offre une alternative de déplacements à l'échelle du village. Elle reste cependant à vocation de loisirs et de promenade.

Chemins de randonnées et de loisirs

- Livilliers est desservi par un important réseau de chemins ruraux, agricoles qui répondent aussi aux besoins locaux de promenade et de loisirs.
- La commune est traversée par le chemin de Grande Randonnée 1 (GR1) qui longe les boisements de la vallée d'Epiais, traverse le village pour repiquer par le Ravin de la Vallée Guyon et regagner la vallée de la Seine. Un réseau de chemins de Promenade de Randonnée (PR) forment des diverticules qui se reconnectent au tracé du GR 1 à la hauteur d'Ennery et d'Osny.
- Au total, les chemins de randonnée forment un parcours de 6 kilomètres sur la commune.
- Si aucun aménagement cyclable de loisir n'est réalisé sur la commune, Livilliers est traversé par la boucle cyclable d'Auvers-sur-Oise (33 km).

EQUIPEMENTS



Equipements publics, une offre caractéristique des petites communes rurales

- Au regard de son poids de population et de son caractère rural, Livilliers ne dispose que d'un nombre d'équipements limité mairie, école primaire, salle polyvalente d'une capacité de 80 personnes. Un stade de football et une aire de jeux complètent l'offre en équipements sur la commune.
- Le mécanisme de solidarité entre territoires voisins et la mobilité des habitants répondent, aux attentes et aux besoins locaux.

Equipement scolaire, un fonctionnement Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Livilliers est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les communes voisines de Hérouville et Génicourt:
 - Hérouville accueille les élèves de maternelle avec 2 classes;
 - Livilliers prend en charge les de CP et CE1;
 - Génicourt accueille les classes de CE2, CM1 et CM2.
- Chaque école dispose de son restaurant scolaire. Un car assure la navette matin et soir entre les trois villages. Une garderie est assurée matin et soir à Livilliers et Hérouville, et une étude fonctionne chaque soir à Génicourt et Hérouville.

EQUIPEMENTS















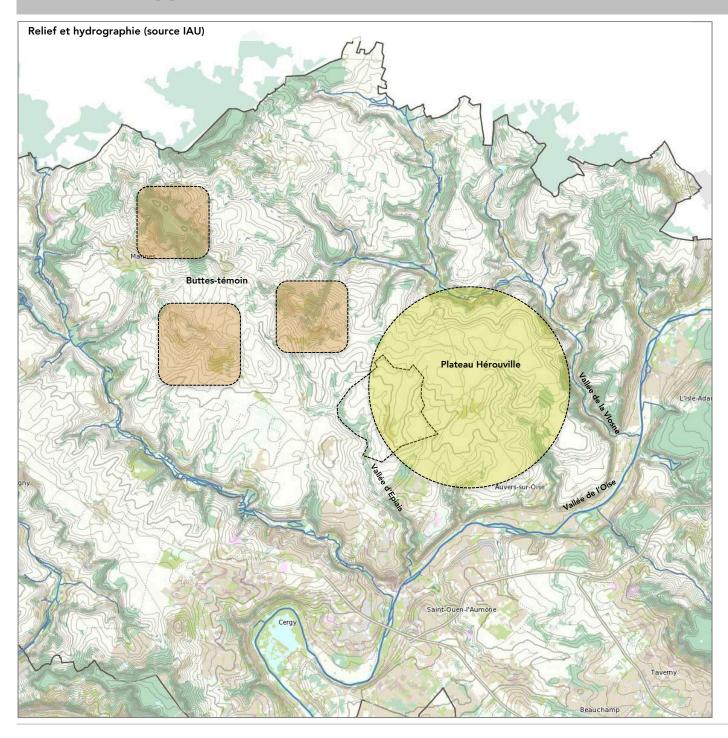




ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (1/2)

SOCLE NATUREL

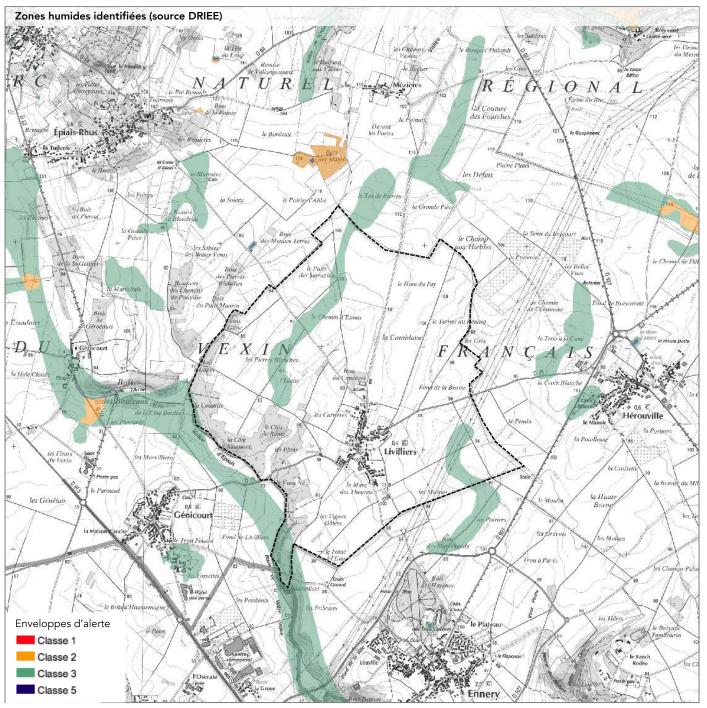
RELIEF ET HYDROGRAPHIE



Entre le vaste plateau d'Hérouville et la vallée sèche d'Epiais

- Le périmètre de la commune de Livilliers s'inscrit sur les marches occidentales de la vaste entité géographique « Plateau d'Hérouville ». Le village prend ainsi place entre le revers de plateau agricole d'Hérouville et la vallée d'Epiais.
- Une partie Ouest du territoire de Livilliers appartient à la dépression formée par la vallée d'Epiais. Cette dépression effilée prend naissance à Bréançon et aboutit à l'Oise par la ravin du Fond de la vallée Guyon et le Fond Saint-Antoine. La vallée est sèche sur sa plus grande superficie ; cela s'explique entre autre par la faible surface des versants.
- Le village de Livilliers est édifié au droit de la ligne de crête.

MILIEUX HUMIDES

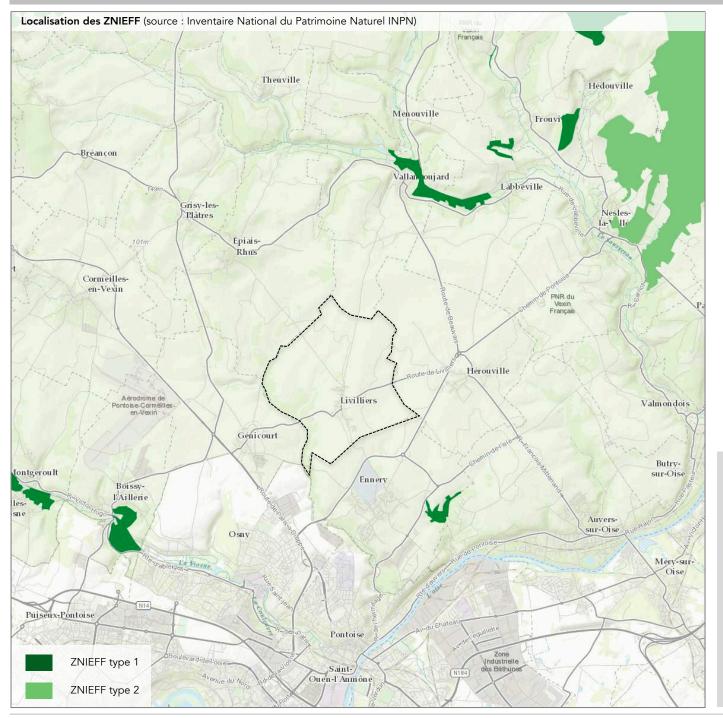


Des zones humides à l'écart du village

- Les zones humides sont des zones de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. Cette position d'interface explique que les zones humides figurent parmi les milieux naturels les plus riches au plan écologique.
- A Livilliers, les zones potentiellement humides identifiées par la DRIEE sont situées à l'écart de l'enveloppe bâtie villageoise sur les principaux axes de ruissellement de la commune au Nord-Ouest du village, dans l'axe de la vallée sèche d'Epiais et du Ravin du Fond Guyon et, au Sud-Est de la commune, au Nord du village d'Ennery.
- L'ensemble des zones potentiellement humides sur la communes sont de classe 3.

- Classe 1 : Zones humides de façon certaine et dont la délimitation a été réalisée par des diagnostics de terrain selon les critères et la méthodologie décrits dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
- Classe 2 : Zones dont le caractère humide ne présente pas de doute mais dont la méthode de délimitation diffère de celle de l'arrêté.
- Classe 3 : Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser.
- Classe 4 : Zones présentant un manque d'information ou pour lesquelles les informations existantes indiquent une faible probabilité de zone humide.
- Classe 5: Zones en eau, ne sont pas considérées comme des zones humides.

ESPACES NATURELS - NATURA 2000 ET ZNIEFF



NATURA 2000

- La commune n'est pas concernée directement par un site Natura 2000. Le site le plus proche est le le ZPS Directive Oiseaux « Sites chiroptères du Vexin français ». Il se situe à plus de 15 kilomètres au nord-ouest de Livilliers, sur la commune de Chars.
- L'éloignement du site Natura 2000 par rapport à la commune, la situation non directement riveraine de la ZPS permettent d'avancer l'absence d'incidences sur l'équilibre naturel de ce site Natura 2000.

ZNIEFF

- Le territoire de Livilliers ne compte pas de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.
- Les ZNIEFF les plus proches se situent à trois kilomètres du village sur les communes de Vallangoujard et Labbeville au nord, d'Ennery, d'Auvers-sur-Oise au sud et de Boissy-l'Aillerie au sud-ouest.

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est une portion de territoire intéressante pour la richesse de ses milieux naturels. Sa prise en compte s'impose dans toutes réflexions d'aménagement sans avoir cependant de valeur en matière de protection réglementaire.

Il s'agit d'un outil de connaissance du patrimoine naturel qui indique la présence d'enjeux importants. Deux types de ZNIEFF sont définis :

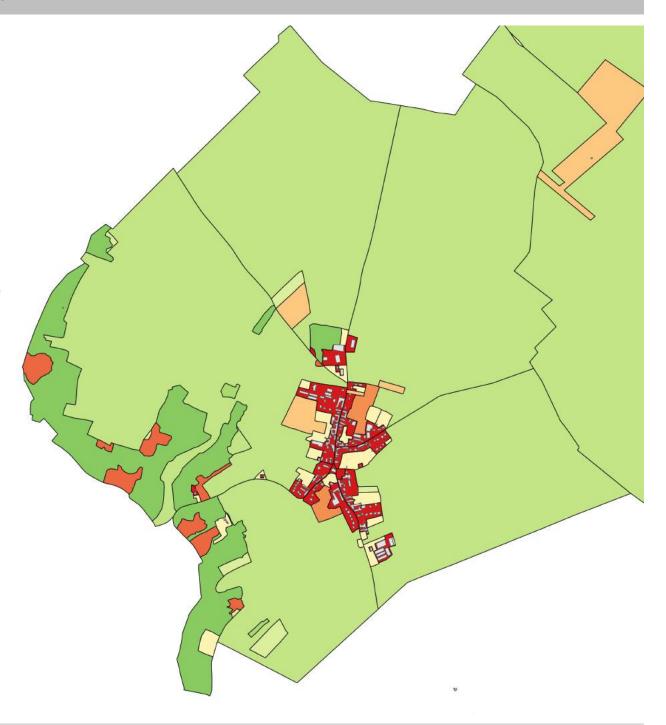
- Les ZNIEFF de type I qui correspondent à des secteurs restreints, bien délimités et caractérisés par leur forts intérêts biologique, paysager.
- Les ZNIEFF de type II qui sont des zones généralement étendues, marquées par une grande potentialité écologique (intérêt fonctionnel de zone refuge, régulatrice des équilibres biologiques) ou physique. L'inventaire est souvent moins précis.

ESPACES NATURELS - Atlas du patrimoine naturel

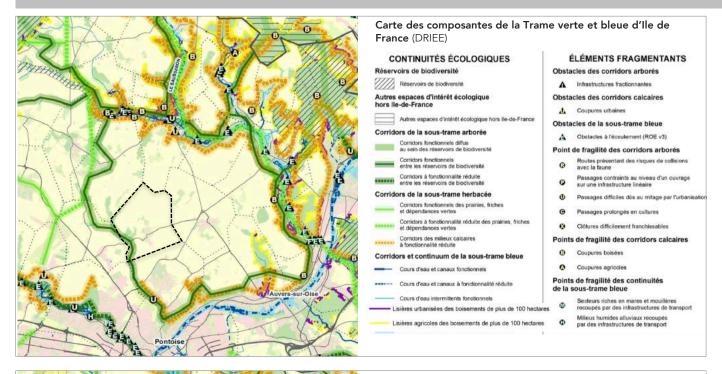
Atlas du patrimoine naturel (source PNR Vexin Français)

zones baties

Légende atlas_patrimoine_naturel alignements d'arbres, arbres remarquables (vieux fruitiers, gros chene...) bosquets et broussailles anthropiques chenaies acidophiles chenaies-charmaies et chenaies-frenaies neutro-acidiclines cultures ; jacheres friches ruderales ou nitrophiles haies composees d'especes autochtones (prunelliers, aubepines, charmes...) parcs et jardins d'agrement ; golfs et autres terrains de sport enherbes ; haies artificielles plans d'eau artificialises plantations de feuillus ; vergers intensifs prairies mesophiles prairies msophiles gestion intensive robinieraies vergers de hautes tiges



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES - SCHÉMA RÉGIONAL DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



Des enjeux de continuités écologiques portés par la vallée d'Epiais et le ravin de la Vallée Guyon

- Les enjeux de continuité écologique identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) se situent aux marches Ouest du plateau d'Hérouville. Au SRCE, une continuité écologique Nord-Sud est identifiée dans l'axe de la vallée d'Epiais et du ravin de la Vallée Guyon. Identifié en tant que corridor de la sous-trame arborée à préserver, aucun élément fragmentaire n'est recensé.
- La commune de Livilliers de par sa mosaïque agricole contribue au fonctionnement de la biodiversité du plateau d'Hérouville.



TRAME VERTE COMMUNALE



TRAME VERTE COMMUNALE









Une trame végétale dominée par les espaces de culture

- Le territoire communal présente une structure paysagère agricole caractéristique de la grande culture industrielle. Quelques parcelles maraîchères et de pépinières sont également présentent aux abords immédiats du village. Ces deux productions apportent une certaine diversification dans le paysage communale.
- Les structures végétales appartiennent donc essentiellement aux activités agricoles céréalières. Environ 95% de la surface communale est occupée par la trame agricole. Dépourvue de haies et de bosquets, ces surfaces cultivées constituent des habitats peu favorables à la faune et à la flore.

La ceinture végétale villageoise, un îlot en cœur de plateau favorable à la biodiversité

C'est au niveau de la ceinture du village, que la trame végétale apparaît la plus riche et la plus diversifiée. Le village de Livilliers constitue un habitat écologique d'importance positionné stratégiquement entre la vallée d'Epiais et le plateau agricole d'Hérouville. Le village forme ainsi un abri microclimatique diversifié. Murs anciens, jardins, potagers, haies, pâtures, arbres, franges jardinées... sont autant de milieux favorables à la faune et à la flore.



La trame arborée

Quelques 66 hectares de surfaces boisées se développent sur la commune. Cette trame intéressent uniquement la séquence Ouest de Livilliers. Sur la commune, le segment de la vallée d'Epiais est boisé et sert de relais de déplacement et refuge à la faune. Le couvert boisé est composé de feuillis et de taillis. Quelques remises boisées ponctuent le paysage du plateau et notamment le bois du cimetière. Ces boisements isolés de petites dimensions participent au déplacement de la faune et de la flore en formant des pas japonais dans le paysage de grande culture du plateau.

OCCUPATION DU SOL ET FONCIER

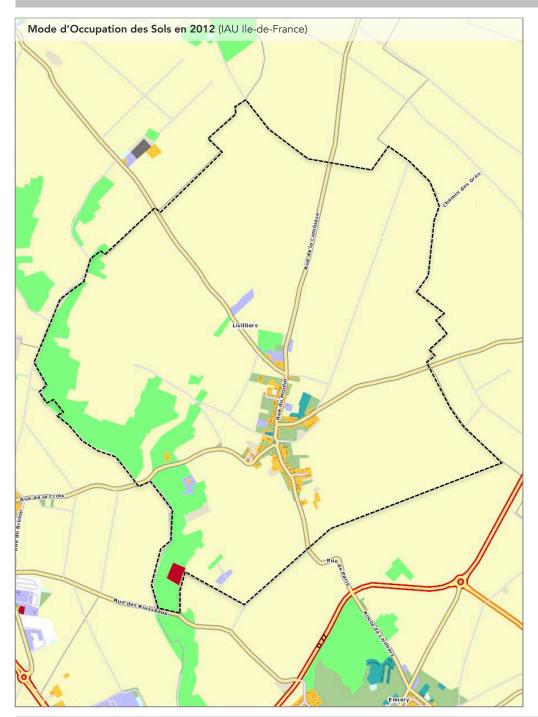


Tableau d'évolution du Mode d'Occupation des Sols entre 2008 et 2012 (IAU Ile-de-France)

Oc	cupation du sol en hectares	Surface 2008	Disparition	Apparition	Surface 2012	Bilan
1	Forêts	66,30	0,00	0,00	66,30	0,00
2	Milieux semi-naturels	2,77	0,00	0,00	2,77	0,00
3	Espaces agricoles	559,27	-1,20	0,00	558,06	-1,20
4	Eau	0,12	0,00	0,00	0,12	0,00
Espace	s agricoles, forestiers et naturels	628,46	-1,20	0,00	627,26	-1,20
5	Espaces ouverts artificialisés	8,91	0,00	0,00	8,91	0,00
Espace	s ouverts artificialisés	8,91	0,00	0,00	8,91	0,00
6	Habitat individuel	13,29	0,00	0,00	13,29	0,00
7	Habitat collectif	1,22	0,00	0,00	1,22	0,00
8	Activités	3,27	0,00	1,20	4,48	1,20
9	Equipements	1,53	0,00	0,00	1,53	0,00
10	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Carrières, décharges et chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Espace	s construits artificialisés	19,31	0,00	1,20	20,51	1,20
Total		656,68	-1,20	1,20	656,68	0

Mode d'occupation des sols et analyse de la consommation foncière

- En 2012, les espaces agricoles, forestiers et naturels constituent la principale occupation des sols de Livilliers (95,5%). Les espaces ouverts artificialisés* représentent 1,4% et les espaces artificialisés (3,1%) de la superficie communale.
- Entre 2008 et 2012, l'occupation du sol sur la commune n'a que très faiblement évolué.
- Les surfaces agricoles régressent très légèrement (- 1,2 ha) au profit des espaces construits artificialisés (+1,2 ha). Cette artificialisation des sols s'est faite uniquement au profit des activités économiques.

Les espaces ouverts artificialisés correspondent aux parcs et jardins, jardins familiaux, jardins de l'habitat, terrains de sports en plein air, golfs, hippodromes, campings, parcs de loisirs, cimetières et terrains vacants.



PAYSAGE D'INSCRIPTION



Un paysage d'inscription aux marches des paysages urbains de l'agglomération parisienne

- Le plateau d'Hérouville est une « pièce de paysage » unique d'un seul tenant. Appartenant au territoire du Parc naturel régional du Vexin français, situé aux marches de l'agglomération parisienne, voisin de la ville de Cergy-Pontoise, le plateau d'Hérouville affirme, au contact de secteurs très urbanisés, une identité de paysage cultivé particulièrement prégnant et forte qui semble tenir à distance les paysages urbains et l'agglomération parisienne.
- Ce vaste plateau de forme presque circulaire est légèrement bombé. Ses limites sont bornées par l'horizon des buttes de Marines. Plusieurs micro vallées boisées entaillent le plateau. Ces vallées rythment et délimitent visiblement le plateau agricole dans le grand paysage.



Des espaces ouverts qui soulignent le site d'inscription de Livilliers

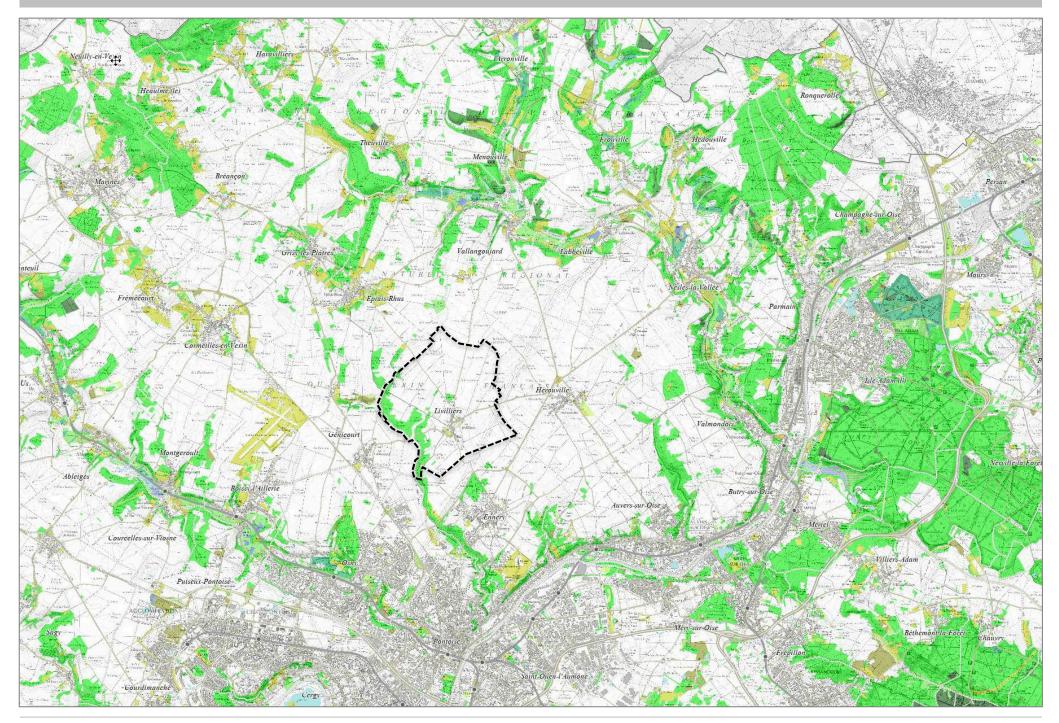
- Surplombant les unités de paysage voisines (vallées de l'Oise et de la Viosne), le plateau d'Hérouville présente une position de belvédère naturel. Sa morphologie particulière est propice aux vues lointaines que ce soit depuis le cœur de la plateau agricole où peu d'éléments arrêtent le regard, que depuis ses marches.
- Excepté sur ses rebords, le plateau cultivé est pratiquement dénudé d'éléments émergents. L'absence de végétation occultant et arrêtant les vues (haies ou bosquets) permet des vues panoramiques qui embrassent une large portion du paysage du plateau : le regard porte loin, les vues sont larges. Cette ouverture paysagère immense, l'impression d'infinité du paysage, le contact entre ciel et terre caractérisent le paysage d'inscription de Livilliers et la scénographie naturelle de la commune.
- Avec des étendues cultivées infinies, très ouvertes et de rares lisières boisées, le plateau d'Hérouville présente une simplicité de structure paysagère dominée par les seuls motifs agricoles. Dans cet environnement et dans ce paysage aussi francs, il est difficile d'inscrire de nouveaux développements et de nouvelles constructions sans venir perturber la simplicité et le dénuement paysager du plateau. La qualité majeure du paysage du plateau d'Hérouville réside donc dans le maintien, le respect de la lisibilité et de la simplicité de sa structure. Celles-ci dépendent essentiellement de la bonne maîtrise des urbanisations sur la commune mais aussi sur les commune voisines.



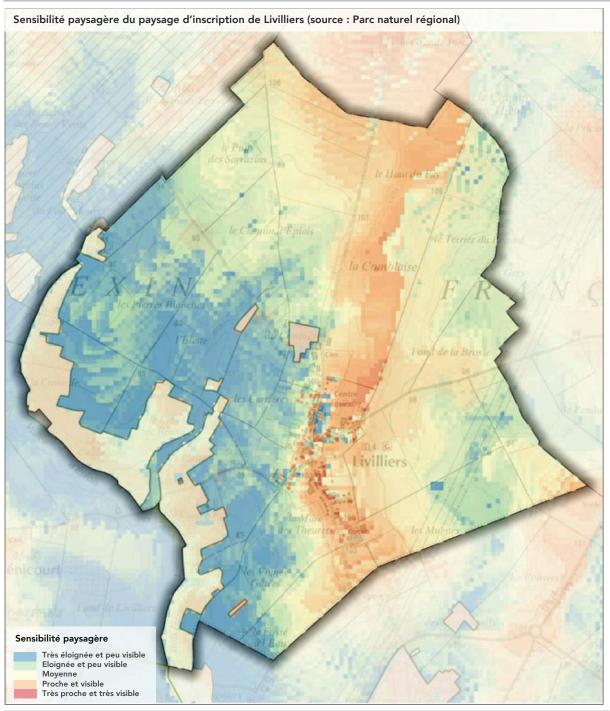
Une implantation villageoise sur une ligne de crête entre plateau d'Hérouville et vallée d'Epiais

• Le village de Livilliers est implanté à la hauteur d'une ligne de crête qui marque le passage entre plateau d'Hérouville et vallée d'Epiais. Cette position, tient légèrement le village à l'écart du plateau agricole. Une séquence ouest de l'urbanisation de Livilliers s'inscrit pleinement dans les ambiances de la vallée d'Epiais, une séquence Est du village prend place sur le plateau.

PAYSAGE D'INSCRIPTION

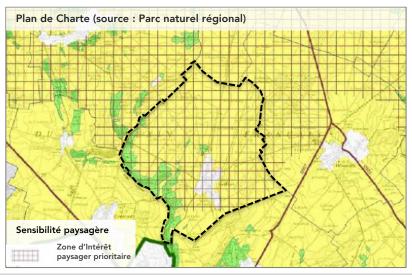


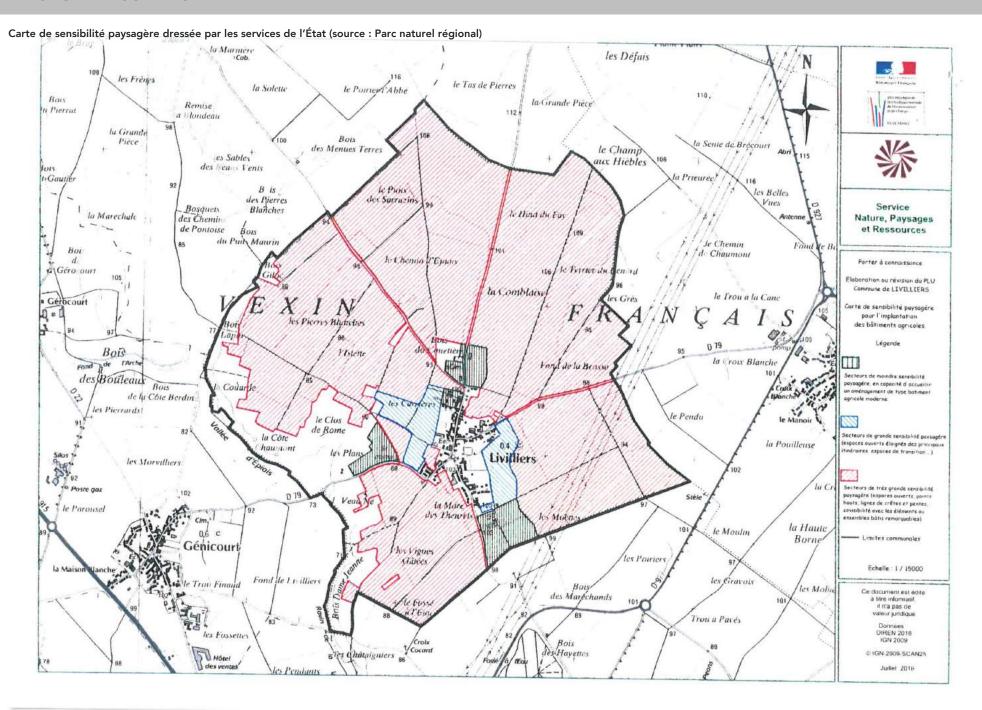
PAYSAGE D'INSCRIPTION

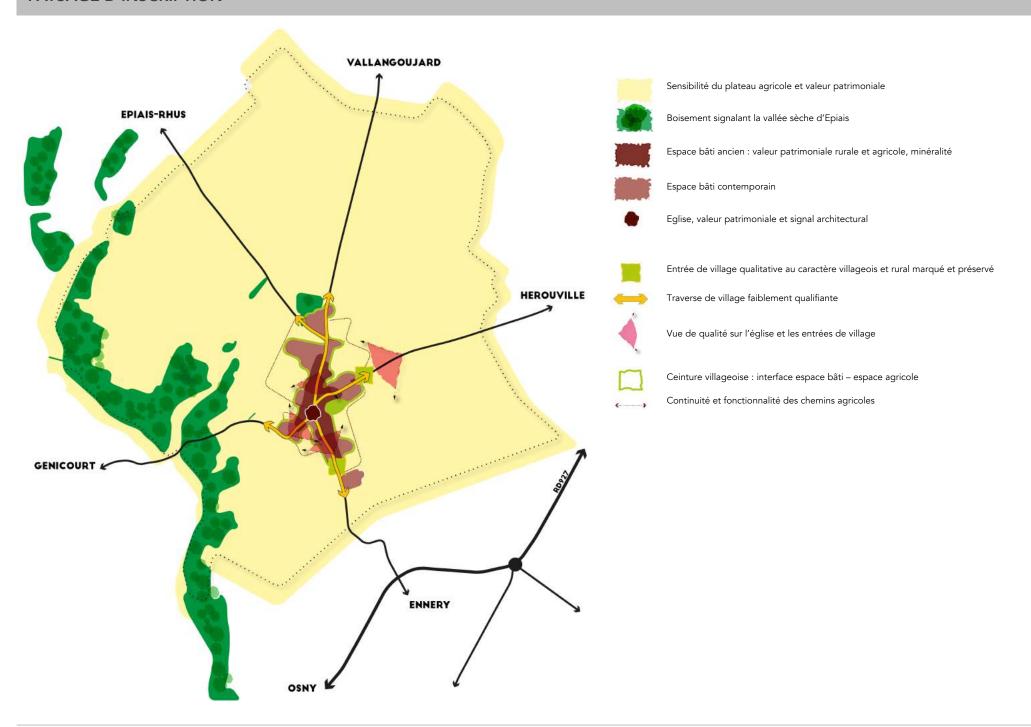


Grand paysage et sensibilité du paysage d'inscription de Livilliers

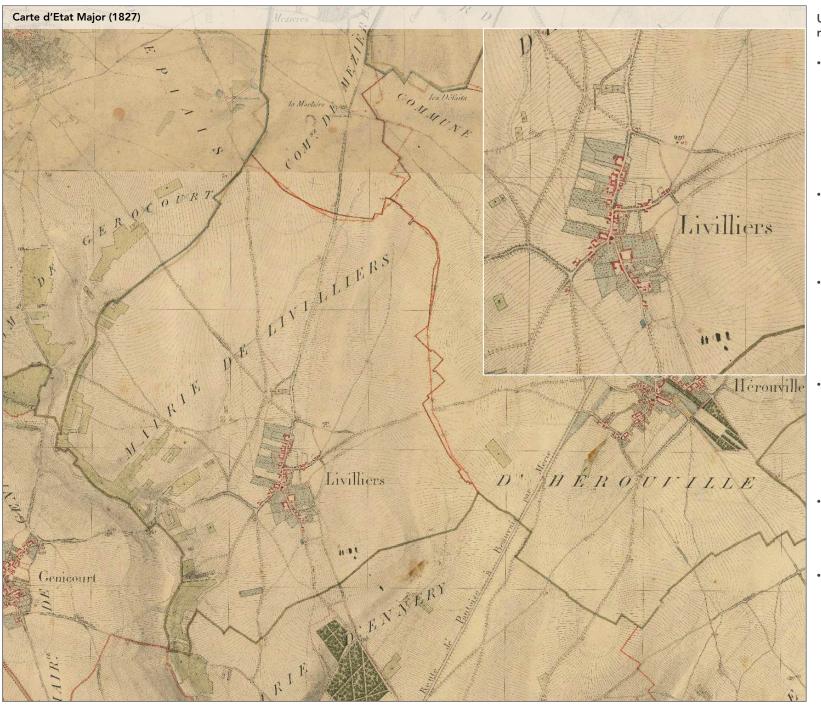
- Paysage emblématique, reconnu et protégé, le plateau d'Hérouville présente des contraintes de sensibilité paysagère. Les espaces ouverts agricoles présentent une soumission élevée aux vues et aux perception
- La carte ci-contre permet d'apprécier la sensibilité visuelle du plateau et de déterminer les niveaux de sensibilité :
 - l'axe central Nord Sud correspondant à la ligne de crête est le site le plus sensible de la commune ;
 - Les marches ouest de la commune apparaissent comme des sites paysagers moins sensibles à l'exception de la vallée d'Epiais qui présente une certaine sensibilité au regard de son échelle et de sa topographie.
- A l'échelle resserrée du village, les abords immédiats des sièges agricoles en activité à l'arrière de la rue du Moulin et au nord du village (près du cimetière) apparaissent comme des secteurs peu visibles et moins sensibles.
- Au Plan de Parc (carte ci-dessous), la quasi-totalité du territoire de Livilliers est identifiée en tant que zone d'intérêt prioritaire à l'échelle du PNR. Cet intérêt prioritaire confirme la sensibilité paysagère du Plateau agricole de Livilliers et des franges boisées de la vallée d'Epiais.







PAYSAGES BATIS - LECTURE HISTORIQUE



Une implantation bâtie de villagerue qui perdure

- L'organisation initiale du village de Livilliers laisse apparaître une organisation des tissus bâtis caractéristique de la structure des villages-rue. Le bâti s'égrènent de part et d'autres des actuelles rues de Paris, du Vaunay, Romesnil et du Moulin.
- Des discontinuités bâties rythment le paysage du village : rue de Romesnil, entre l'église et les corps de ferme de la rue de Paris.
- Le bâti villageois est implanté à l'alignement sur rue de manière quasi continue. De vastes corps de ferme organisés autour de cours fermées rythment le paysage bâti de Livilliers.
- A l'arrière du linéaire bâti, se développe une ceinture villageoise composée de petites pièces de terre à vocation de jardins, de potagers, de vergers et cultures de proximité (en vert sur la carte).
- La maille des chemins ruraux qui convergent en direction du village rappelle la prégnance des activités agricoles.
- Sans surprise, à la fin du XIXème le paysage de Livilliers est à vocation agricole. Le plateau est très ouvert, aucun boisement ne vient rompre les grandes étendues cultivées. Seule la vallée d'Epiais développe un cordon boisé dans des proportions plus contenues qu'aujourd'hui.

PAYSAGES BATIS - LECTURE HISTORIQUE







Une forme et une organisation villageoises qui s'est confortée dans le temps

- Le village présente une organisation particulièrement stable dans le temps. Le profil de village-rue perdure.
- Les développements contemporains depuis la fin des années 1950 se sont opérés préférentiellement aux extrémités du village dans le prolongement des tissus bâtis historiques :
 - rue de Romesnil dans un premier temps au milieu des années 70 ;
 - puis rue de Paris avec l'aménagement du Petit Trianon dans les années 1980 ;
 - au cours des années 1990, ce sont les logements de la rue des Bleuets et rues de Paris et du Moulin qui sont réalisés.







- Le développement de l'activité agricole s'opère directement aux franges de l'enveloppe bâtie du village. Les nouveaux bâtiments agricoles sont construits en entrée de village (routes d'Ennery, d'Epiais et de Vallangoujard).
- Au final, le tissu bâti villageois de Livilliers s'est étoffé au fil du temps sans rompre le particularisme et l'originalité d'une organisation linéaire du village.
- La permanence de cette organisation est à poursuivre et à maintenir dans le temps. Il s'agit de conserver une enveloppe bâtie contenue pour assurer la bonne inscription de la silhouette bâtie de Livilliers dans le grand paysage ouvert du plateau.

PAYSAGES BATIS – ENTITÉS PAYSAGÈRES BÂTIES



PAYSAGES BATIS - ENTITÉS PAYSAGÈRES BÂTIES









Le village ancien, une entité paysagère porteuse de l'identité rurale de Livilliers

- Le cœur du village de Livilliers présente un caractère villageois affirmé. L'espace public et les rues anciennes sont dominés par la minéralité des bâtis anciens, la qualité des appareillages des murs. Ponctuellement, la rue est parfois rythmée par la présence du végétal ou le percement de murs.
- La typologie bâtie est dominée par une architecture agricole et rurale. Cette architecture constitue le vocabulaire bâti le plus commun et le plus prégnant de Livilliers. Le bâti présente un volume simple de type rectangulaire, d'une hauteur égale à R+1+C.
- La trame parcellaire villageoise se singularise par un micro-découpage foncier. Les parcelles s'imbriquent pour composer un puzzle relativement complexe. La parcelle se caractérise par sa petite, voire très petite dimension. Sa forme est généralement en lanière et son orientation perpendiculaire à la voie. Les arrières de parcelle occupés initialement par le potager, la basse-cour, les arbres fruitiers sont aujourd'hui occupés par des jardins d'agrément.
- Les implantations bâties en limite séparative et en limite sur rue constituent la règle des constructions les plus anciennes.
- La permanence de la trame parcellaire villageoise permet de conserver l'homogénéité et l'organisation linéaires et continues du bâti. Par ailleurs, le bâti implanté à l'alignement sur rue dégage l'arrière de la parcelle pour former des cœurs d'îlots paysagers, des espaces en creux supports de biodiversité souvent peu visibles depuis la rue.

PAYSAGES BATIS - ENTITÉS PAYSAGÈRES BÂTIES





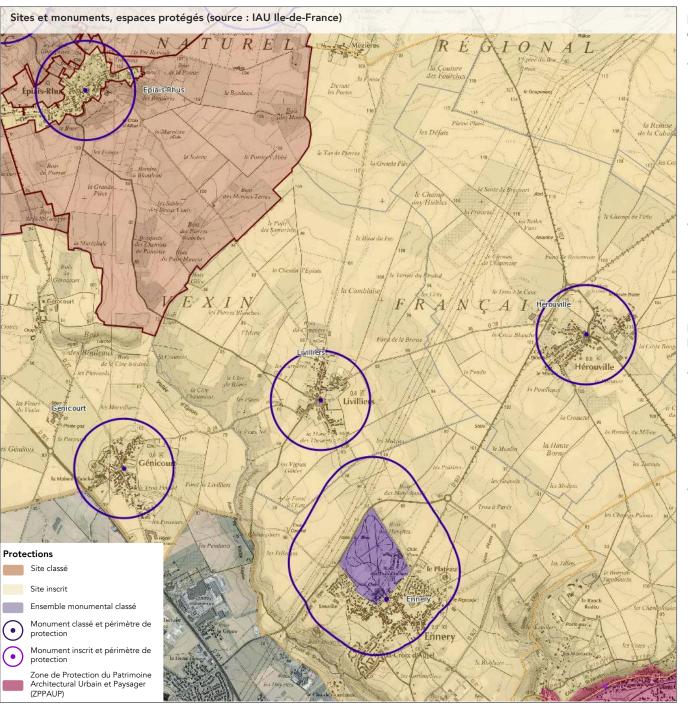




Le village contemporain

- Le paysage bâti contemporain résidentiel prend place dans le prolongement des tissus bâtis de Livilliers (extrémités des rues du Moulin, du Vaunay, de Romesnil, rue de Paris). Les constructions pavillonnaires proposent un "mode d'habiter » qui recherche avant tout l'intimité et l'individualité par rapport aux voisins. De part ses implantations en retrait des limites parcellaires, le tissu pavillonnaire est souvent difficile à faire évoluer, il est souvent réputé stable.
- La trame parcellaire pavillonnaire, la conquête du terrain libre destiné à être urbanisé ont conduit à un bouleversement de la trame parcellaire du village. Le micro-parcellaire laisse place à une maille parcellaire plus normée. La division des anciennes propriétés agricoles se caractérise par un découpage parcellaire rationnelle, normé dans sa forme, à la géométrie parfaite.
- Les constructions contemporaines ont des hauteurs au gabarit bas par rapport au centre ancien. La ligne de faîtage est comprise entre rez-dechaussée et rez-de-chaussée sur combles. Les constructions pavillonnaires présentent majoritairement une architecture standardisée.
- Dans ces séquences bâties récentes, la place du végétal est plus présente. L'espace des rues est différent des rues historiques. Le paysage des secteurs pavillonnaires est marqué par la prégnance des jardins aménagés en façade sur rue délimités par des clôtures basses et doublées parfois de haies.

PATRIMOINE PAYSAGERS ET BATIS – PAYSAGES EMBLEMATIQUES



Patrimoine paysager : le plateau d'Hérouville, un paysage d'inscription reconnu et protégé

- Les qualités naturelles et paysagères du site d'inscription du village de Livilliers sont reconnues et protégées. Le village prend place dans le vaste site inscrit de la Corne Nord-Est du Vexin français. La totalité de la commune est couverte par le périmètre du site inscrit. Au nord de la commune, le paysage communal est dominé par le site classé de la butte d'Epiais-Rhus et ses pentes cultivées. L'ensemble de la commune est en site inscrit (656 ha soit environ 6-7 % de la superficie totale du site inscrit).
- Les mesures de protection du plateau d'Hérouville et de la butte-témoin d'Epiais-Rhus rappellent la valeur patrimoniale, la sensibilité et la fragilité du paysage de la commune et plus largement de son paysage élargi.

Patrimoine bâti et historique : l'identité locale de Livilliers

- L'église de la Nativité de la Vierge et Saint-Fiacre est classée Monument historique depuis le 12 juin 1936. Edifiée au centre du village, l'église s'inscrit dans une logique de relief particulière : entre la partie haute et la partie basse du village. De par son implantation, elle forme un élément de centralité prégnant et organise le village.
- En effet à Livilliers, l'église est un élément central de l'articulation de l'espace bâti et de la trame viaire. Chaque rue du village a pour axe visuel l'église et son clocher. L'église bénéficie aujourd'hui d'un nouvel aménagement de ses abords qui dévie la circulation automobile, sécurise les déplacements doux et piétonniers et développe un espace public de qualité avec un nouveau parvis.

PATRIMOINE PAYSAGERS ET BATIS - PATRIMOINES BATIS



Patrimoine bâti rural et identité architecturale du Vexin français

- La commune Livilliers recense quelques 14 éléments bâtis d'intérêt patrimonial (source VISIAURIF, en attente des fiches). Fermes, maisons de bourg et maisons rurales composent un ensemble de grande qualité caractéristique du patrimoine rural du Vexin français
 - les corps de ferme anciens, encore activité ou non, sont particulièrement présents dans le village. Ils développent un vocabulaire architecturale caractéristique du Vexin. Les corps de ferme sont hermétiques sur l'extérieur. Les façades sur rue sont peu percées, seule une imposante porte charretière marque l'entrée principale. Les fermes s'organisent autour d'une vaste cour initialement close. Lorsque les bâtiments de la ferme ne sont pas contigus, de hauts murs ferment la cour.
 - la maison rurale présente une certaine hétérogénéité qui regroupe un ensemble de constructions anciennes en façade sur rue : anciennes petites fermes, maisons de manouvrier à l'architecture élémentaire.

Les murs de clôture et les effets d'enceinte

 La continuité des murs de clôture dans le village ancien constitue un élément patrimonial de grande qualité. Les hauts murs de pierres structurent l'espace public, cadrent les vues et mettent en scène les tissus bâtis anciens. La continuité des murs de clôture compose un paysage minéral prégnant qui participe à l'identité locale. En appareillage de pierre, ils sont de grande hauteur. Ils masquent l'intérieur des propriétés, en renforcent la confidentialité, préservent l'intimité des habitants.

PATRIMOINE PAYSAGERS ET BATIS – PATRIMOINES BATIS











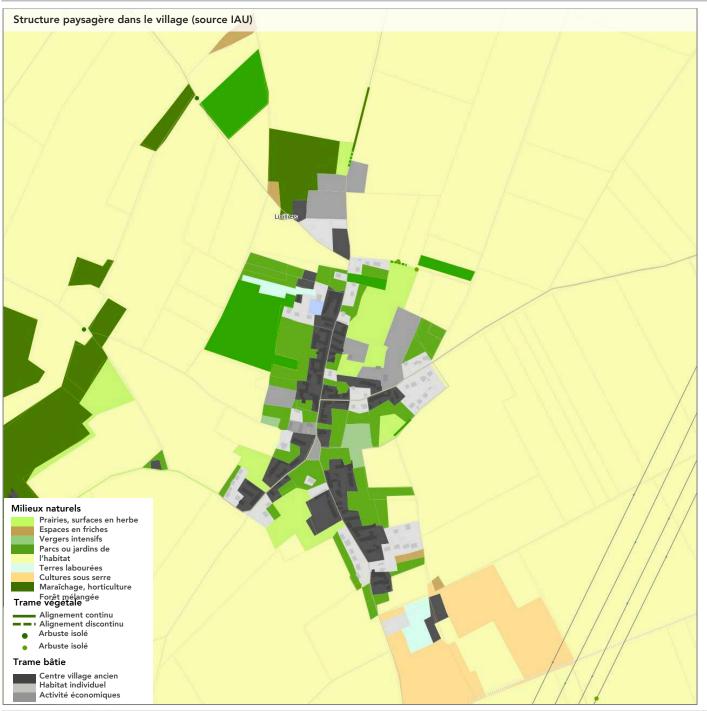








PATRIMOINE PAYSAGERS ET BATIS - PATRIMOINE VEGETAL



Un patrimoine végétal discret dans le village

- Le végétal est peu visible dans le village de Livilliers. Les implantations bâties anciennes et les murs de clôtures inscrivent une ambiance minérale caractéristique des villages du Vexin français.
- Si le végétal est peu présent et peu développé dans les tissus bâtis, le village constitue toutefois un îlot éco-paysager dans la plaine.
 - les parcelles de jardins d'agrément développent une ceinture végétale en interface avec les espaces agricoles du plateau.
 - les espaces de prairies et de surfaces en herbe (centre équestre notamment), ainsi que le terrain de football conforte la trame des jardins individuels.
- L'ensemble de ces espaces de nature dans l'enceinte bâtie forme une trame éco-paysagère dont la valeur fonctionnelle et biologique est à prendre compte, préserver et conforter.

PAYSAGES D'ENTREE DE VILLAGE













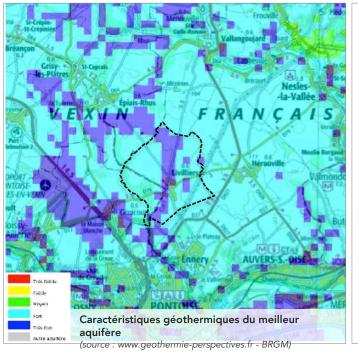
Des entrées villageoise à caractère patrimonial et rural

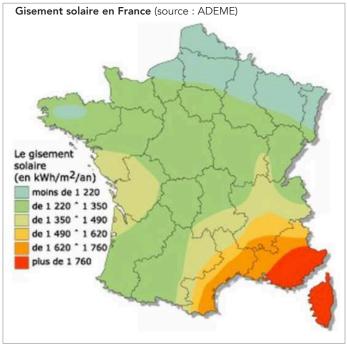
- Entrée Sud, depuis la route d'Ennery, les serres et la haie de thuyas signalent dans un premier temps l'arrivée sur Livilliers. Puis, dans un second temps, en rive droite de la route l'ancien corps de ferme annonce l'entrée dans le village. L'ancienne ferme, aujourd'hui transformée pour partie en logements, est le premier bâti qui marque la limite de l'enveloppe bâtie de Livilliers. Le bâti est un ensemble remarquable, par les rythmes et ses pignons, leur proportion, leur alignement par rapport à la voie mais aussi par la position de l'ensemble bâti sur la ligne de crête. L'ensemble forme un véritable signal paysager. Face à la ferme quelques pignons de constructions contemporaines se détachent.
- Entrée Ouest depuis Génicourt, les maisons individuelles dessinent une entrée au paysage plus contemporain. Ce n'est qu'à la hauteur du virage et du parking, que le tissu bâti ancien apparaît notamment le pignon d'un corps de ferme aujourd'hui transformé en habitation.
- En arrivant par la route d'Hérouville, au Nord-Est, deux arbres borniers annoncent dans le grand paysage la présence du village de Livilliers. Ils marquent l'entrée et forment un signal monumental et vertical dans un environnement agricole très ouvert et horizontal.
- Depuis la route de Vallangoujard, l'approche sur le village de Livilliers est annoncée en plusieurs temps. L'alignement d'arbres sur le talus, les bâtiments et hangars agricoles. A la hauteur du cimetière, se détachent en arrière-plan les constructions contemporaines.
- Route d'Epiais, le caractère agricole et résidentiel de Livilliers est bien présent : siège d'exploitation et bâtiments agricoles, pavillons forment le seuil du village.

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (2/2)

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

ENERGIE





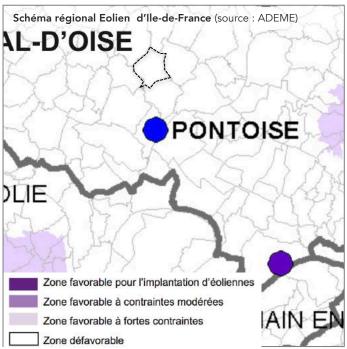


Schéma régional Climat Air Energie

Le SRCAE (sans lien juridique direct avec les PLU) définit les trois grandes priorités régionales en matière de climat, d'air et d'énergie :

- Le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments avec un objectif de doublement du rythme des réhabilitations dans le tertiaire et le triplement dans le résidentiel;
- Le développement du chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables et de récupération, avec un objectif d'augmentation de 40% du nombre d'équivalents logements raccordés d'ici 2020;
- La réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre du trafic routier, combinée à une forte baisse des émissions de polluants atmosphériques (particules fines, dioxyde d'azote).

Géothermie

 Le territoire communal présente un potentiel géothermique aquifère « très basse énergie » de niveau fort sur la totalité du territoire communal.

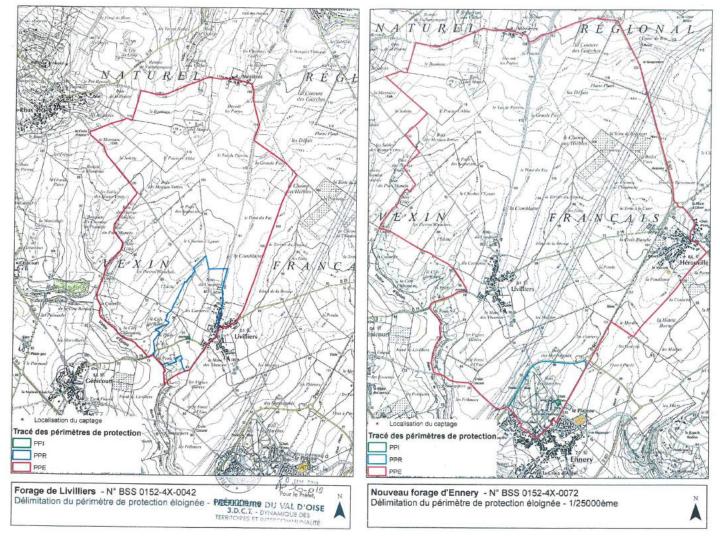
Potentiel solaire

 Le département du Val d'Oise présente un potentiel de développement de la production d'énergie d'origine solaire plutôt moyen. Le gisement solaire se situe entre 1220 et 1350 kWh / m² / an.

Eolien

• Livilliers figure au Schéma régional éolien (annexe du SRCAE) dans une zone défavorable à l'éolien.

EAU POTABLE



Périmètres de protection liés au captage d'eau potable dans les forages de Livilliers et d'Ennery (source : ARS)

Personne Responsable de la Distribution de l'Eau (PDRE)

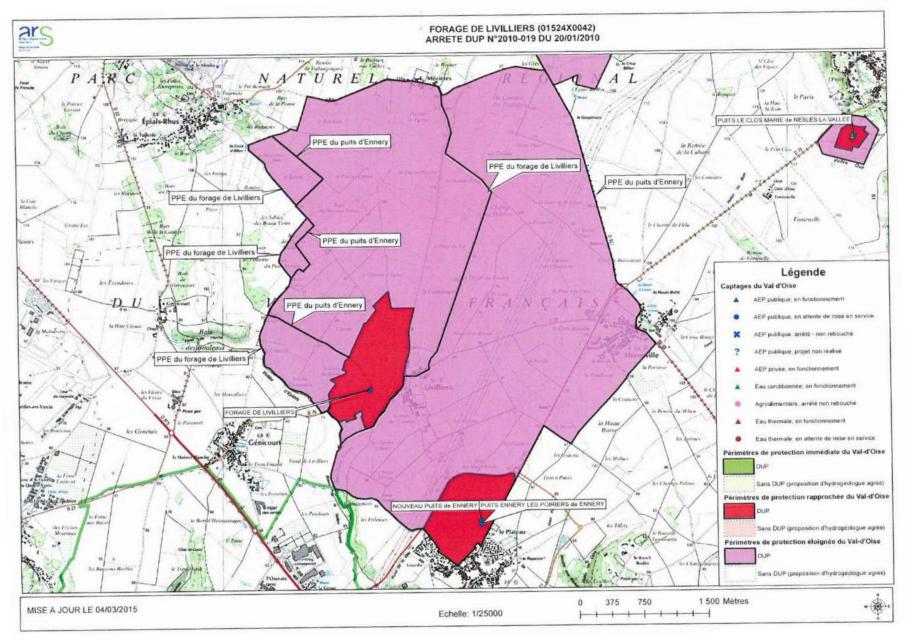
- La gestion de l'alimentation et de la distribution de l'eau potable est assurée par le Syndicat des Eaux Ennery-Livilliers-Hérouville.
- Le Syndicat a choisi de déléguer à la Société Française de Distribution d'Eau (VEOLIA) la gestion du service public de l'eau potable.

Approvisionnement, production et distribution d'eau potable

- Il existe un captage d'eau destiné à la consommation humaine sur la commune (forage de Livilliers), un périmètre de protection protège la ressource en eau.
- La commune est alimentée par l'eau traitée du forage de Livilliers et par l'eau provenant du réservoir d'Ennery (mélange des eaux traitées des forages d'Ennery et de Livilliers).
- La production assurée par les deux installations permet de dégager une capacité de 1 780 m³/jour soit 649 700 m³/an. Les prélèvements moyens constatés au cours des 5 dernières années est de 399 455 m³ (niveau relativement stable).

Qualité de l'eau brute

 Au regard des résultats du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine effectuée par l'Agence Régionale de Santé Ilede-France en 2015, l'eau distribuée sur la commune de Livilliers est conforme aux limites et références de qualités des eaux destinées à la consommation humaine.



Périmètres de protection liés au captage d'eau potable dans les forages de Livilliers et d'Ennery (source : ARS)

GESTION DES EAUX USÉES

Fiche descriptive station Cergy-Neuville (source : ministère écologie, développement durable, énergie)

CERGY-PONTOISE-Neuville sur Oise. Description de la station Milieu récepteur Chiffres clefs en 2014 Nom de la station : CERGY-PONTOISE-Neuville sur Bassin hydrographique : SEINE-NORMANDIE Charge maximale en entrée : 204533 EH Oise. (Zoom sur la station) Type : Eau douce de surface Code de la station : 039545001000 Débit entrant moyen : 34318 m3/j Nom : L'Oise Nature de la station : Urbain Production de boues : 2759 tMS/ar Nom du bassin versant : La Seine Région : ILE-DE-FRANCE Destinations des boues en 2014 (en tonnes de Zone Sensible : Le bassin de la Seine matières sèches par an) : Sensibilité azote : Oui (Ar. du 22/02/2006) Département : 95 Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 22/02/2006) Date de mise en service : 01/01/2006 Consulter les zones sensibles Service instructeur : DRIFF-IF / SPF Aves Maitre d'ouvrage : Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour Commune d'implantation : NEUVILLE-SUR-OISE Capacité nominale : 400000 EH Débit de référence : 55000 m3/j Conformité équipement (31/12/2015 : prévisionnel) : Oui Autosurveillance validée : valide Traitement requis par la DERU : Respect de la réglementation en 2014 Traitement secondaire Dénitrification plus poussée Conforme en équipement au 31/12/2014 : Qui Déphosphatation plus poussée Date de mise en conformité: 31/12/2011 + Filières de traitement : Abattement DBO5 atteint : Oul Abattement DCO atteint : Oui Agglomération d'assainissement Abattement Ngl atteint : Oui Abattement Pt atteint : Oul Code de l'agglomération : 030000195127 Code de l'agglomération : CERGY-PONTOISE Commune principale : CERGY Tranche d'obligations : [100 000 ; ... [EH Taille de l'agglomération en 2014 : 204533 EH Conforme en performance en 2014 : Oul Réseau de collecte conforme : Oui Date de mise en conformité : 31/12/2011 Somme des charges entrantes : 204533 EH Somme des capacités nominales : 400000 EH Chiffres clefs en 2013 Respect de la réglementation en 2013 Chiffres clefs en 2012 + Liste des communes de l'agglomération : Respect de la réglementation en 2012 Chiffres clefs en 2011 Respect de la réglementation en 2011 Chiffres clefs en 2010 Respect de la réglementation en 2010 Chiffres clefs en 2009 Respect de la réglementation en 2009 Chiffres clefs en 2008 Respect de la réglementation en 2008 précédent | suivant | accueil Source: MEDDE - ROSEAU - Octobre 2015

Gestion du service de collecte et traitement des eaux usées

- La gestion de l'assainissement est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Pontoise (SIARP) qui regroupe 24 communes.
- Livilliers est commune adhérente du SIARP depuis 1979.

Caractéristiques du réseau

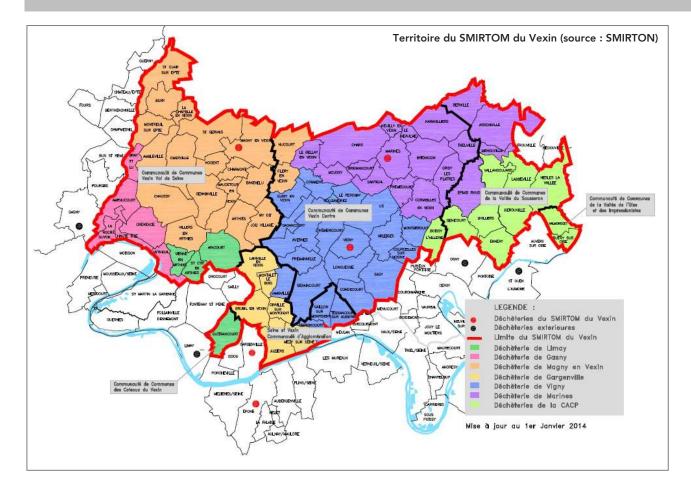
- La commune dispose d'un zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales.
- La quasi-totalité de la commune de Livilliers est desservie par un réseau d'assainissement de type séparatif. Le réseau est composé d'environ 2 604 ml de réseau gravitaire, de 2 postes de refoulement et de 290 ml de canalisation de refoulement.
- La zone d'assainissement non collectif concerne :
 - 2 ensembles isolés du village : 2 habitations et une entreprise ; TDR, RD
 79 vers Génicourt, 1 habitation isolée RD79 vers Génicourt. Le prétraitement est assuré par une Fosse Septique Toutes Eaux (FSTE).
 - dans le bourg : 1 habitation rue de Paris.

Localisation station d'épuration de Cergy-Neuville



Traitement des effluents

• L'ensemble des effluents de la commune est traité et épuré à la station de Cergy-Neuville.



Gestion de la collecte et de la valorisation

- Le SMIRTOM du Vexin (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) assure, pour la commune de Livilliers, la collecte des déchets ménagers et assimilés, des objets encombrants, des déchets végétaux.
- Le SMIRTOM intervient sur un périmètre de 84 communes réparties sur les départements du Val d'Oise et des Yvelines. La gestion des déchets intéressent au total quelques 67 000 habitants.
- Les déchets issus de la collecte sélective (collecte assurée par la société SEPUR) sont triés au centre de tri de Vigny. Les ordures ménagères non recyclables sont incinérés à Saint-Ouen l'Aumône (Auror'Environnement) et à Guerville (Valène).
- Livilliers est rattaché au réseau de déchèterie de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

La collecte sur la commune

- Les déchets ménagers sont collectés en porte-à-porte. Les habitants assurent le tri des déchets :
 - les ordures ménagères sont collectés 1 fois par semaine,
 - la collecte du verre, des emballages et des journaux-magazines tous les 15 jours.
- Une collecte des encombrants en porte à porte est mise en place 3 fois par an sur la commune. Cette collecte spécifique complète le service proposé par les déchèteries.
- Deux déchèteries sont accessibles aux habitants : Osny et Saint-Ouen l'Aumône. L'accès s'opère par un système de badge.

RISQUES NATURELS

Catastrophes naturelles parues au Journal Officiel (source : prim.net	Catastrophes	naturelles	parues au	Journal	Officiel	(source : prim.net
---	--------------	------------	-----------	---------	----------	--------------------

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	25/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Aléa Retrait - Gonflement des argiles (source : Infoterre BRGM) 0.6 Hérouvi Argiles non renseignés A priori nul Argiles Fort Fort Moyen

Aléa Retrait – Gonflement des argiles Informations

Un sol argileux change de volume selon son humidité comme le fait une éponge ; il gonfle avec l'humidité et se resserre avec la sècheresse, entraînant des tassements verticaux et horizontalement, des fissurations du sol.

L'assise d'un bâtiment installé sur ce sol est donc instable. En effet, sous la construction, le sol est protégé de l'évaporation et sa teneur en eau varie peu au cours de l'année ce qui n'est pas le cas en périphérie. Les différences de teneur en eau du terrain, importantes à l'aplomb des façades, vont donc provoquer des mouvements différentiels du sol notamment à proximité des murs porteurs et aux angles du bâtiment.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie, de la préfecture ou des services de la direction départementale des territoires et la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie. Vous trouverez aussi des informations utiles sur Internet aux adresses suivantes :

Portail de la prévention des risques majeurs du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables :

http://www.developpement-durable.gouv.fr - http://www.prim.net

Bureau de Recherches Géologiques et Minières : http://www.brgm.fr.- http://www.argiles.fr Agence qualité construction http://www.qualiteconstruction.com

Caisse centrale de réassurance : http://www.ccr.fr

Selon le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) du Val d'Oise, la commune est concernée par les risques naturels inondation et mouvement de terrain ainsi que par les risques liés au passage potentiel de transport de marchandises dangereuses (TMD).

Risques liés aux mouvements de terrain

• Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou liée à l'activité de l'homme. Le risque de mouvements de terrain lié à la sécheresse – réhydratation des argiles est présent sur la commune. Le risque est de nature faible sur la totalité du territoire de Livilliers.

Risques liés aux inondations et coulées de boue

Comme de nombreuses commune du Val d'Oise. La commune de Livilliers a été touchée par des risques liées aux inondations et coulées de boues (cf. tableau cicontre). En cas de fortes pluies (orages violents), la commune peut être concernée par des inondations pluviales par ruissellement, débordement du réseau de collecte des eaux pluviales. Les principaux axes ou rues concernés par ces inondations sont des axes Nord :

- 1 axe chemin d'Epiais, les Pierres Blanches, le Clos de Rome, la Côte de Chaumont
- 1 axe les Longues Rayes, le chemin de Mezières, l'Ilette, les Plans
- 1 axe la Comblaise, le Bois du Cimetière, les Carrières.

A l'Est, quelques branches rejoignant le Fond d'Hérouville depuis Romesnil, le Sud-Est du Bourg, le Fond de la Brosse sont des axes potentiels

Risque sismique

 La commune est inscrite en zone de sismicité très faible (1 sur 5). Elle présente une faible exposition des personnes au risque sismique. Il n'y a aucune prescription parasismique pour les bâtiments à risque normal.



Le risque de retrait-gonflement des sols argileux

Un mécanisme bien connu des géotechniciens



Un sol argileux change de volume selon son humidité comme le fait une éponge ; il gonfle avec l'humidité et se resserre avec la sécheresse, entraînant des tassements verticaux et horizontalement, des fissurations du sol.

L'assise d'un bâtiment installé sur ce sol est donc instable.

En effet, sous la construction, le sol est protégé de l'évaporation et sa teneur en eau varie peu au cours de l'année ce qui n'est pas le cas en périphérie.

Les différences de teneur en eau du terrain, importantes à l'aplomb des façades, vont donc provoquer des mouvements différentiels du sol notamment à proximité des murs porteurs et aux angles du bâtiment.

Des désordres aux constructions



Comment se manifestent les désordres ?

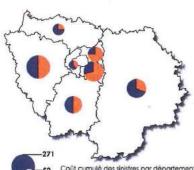
- Fissuration des structures
- Distorsion des portes et fenêtres
- Décollement des bâtiments annexes
- Dislocation des dallages et des cloisons
- Rupture des canalisations enterrées

Quelles sont les constructions les plus vulnérables ?

Les désordres touchent principalement les constructions légères de plain-pied et celles aux fondations peu profondes ou non homogènes.

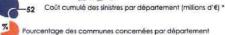
Un terrain en pente ou hétérogène, l'existence de sous-sols partiels, des arbres à proximité, une circulation d'eau souterraine (rupture de canalisations...) peuvent aggraver la situation.

Des dommages nombreux et coûteux pour la collectivité



En région lle-de-France (chiffres 1998-2002) :

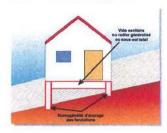
- Plus de 500 communes exposées à ce risque, dans 7 des 8 départements de la région;
- 1 milliard d'euros dépensés pour l'indemnisation des sinistres représentant 35% du coût national;
- Deuxième cause d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles (CATNAT) à la charge de la collectivité publique, derrière les inondations;
- . Coût moyen d'un sinistre : 10 000 €.



* source Coisse centrale de Réassurance Coûts extrapolés à partir d'un échanfillan de sinistres couverts par le régime CATNAT

Que faire si vous voulez :

Construire —



Préciser la nature du sol

Avant de construire, il est recommandé de procéder à une reconnaissance de sol dans la zone d'aléa figurant sur la carte de retraitgorllement des sols argileux (consultable sur le site www.argiles.fr), qui tradult un niveau de risque plus ou moins élevé seion l'aléa.

Une telle analyse, réalisée par un bureau d'études spécialisé, doit vérifier la nature, la géométrie et les caractéristiques géotechniques des formations géologiques présentes dans le proche sous-sol afin d'adapter au mieux le système de fondation de la construction.

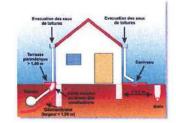
Si la présence d'argile est confirmée, des essais en laboratoire permettront d'identifier la sensibilité du sol au retrait-gonflement.

Réaliser des fondations appropriées

- Prévoir des fondations continues, armées et bétonnées à pleine fouille, d'une profondeur d'ancrage de 0,80 m à 1,20 m en fonction de la sensibilité du sol;
- Assurer l'homogénéité d'ancrage des fondations sur terrain en pente (l'ancrage aval doit être au moins aussi important que l'ancrage amont);
- Eviter les sous-sols partiels, préférer les radiers ou les planchers porteurs sur vide sanitaire aux dallages sur terre plein.

Consolider les murs porteurs et désolidariser les bâtiments accolés

- Prévoir des chaînages horizontaux (haut et bas) et verticaux (poteaux d'angle) pour les murs porteurs;
- Prévoir des joints de rupture sur toute la hauteur entre les bâtiments accolés fondés différemment ou exerçant des charges variables.



Express 2 3(4)

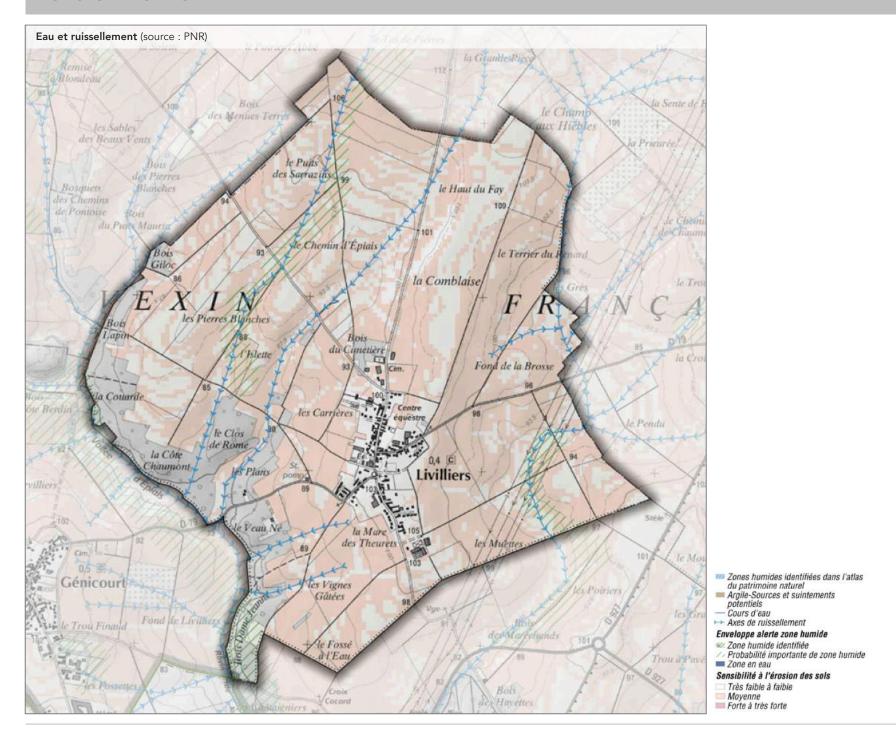
Eviter les variations localisées d'humidité

- Éviter les infiltrations d'eaux pluviales (y compris celles provenant des foitures, des lerrasses, des descentes de garage...) à proximité des fondations:
- Assurer l'étanchéité des canalisations enterrées (joints souples au niveau des raccords);
- Éviter les pompages à usage domestique ;
- Envisager la mise en place d'un dispositif assurant l'étanchéité autour des fondations (trottoir périphérique anti-évaporation, géomembrane...);
- En cas d'implantation d'une source de chaleur en sous-sol, préférer le positionnement de cette dernière le long des murs intérieurs.

Prendre des précautions lors de la plantation d'arbres

- Eviter de planter des arbres avides d'eau (saules pleureurs, peupliers ou chênes por exemple) à proximité ou prévoir la mise en place d'écrans anti-racines;
- Procéder à un élagage régulier des plantations existantes ;
- Attendre le retour à l'équilibre hydrique du sol avant de construire sur un terrain récemment défriché.

RISQUES NATURELS



RISQUES ET NUISANCES INDUSTRIELS, NUISANCES SONORES

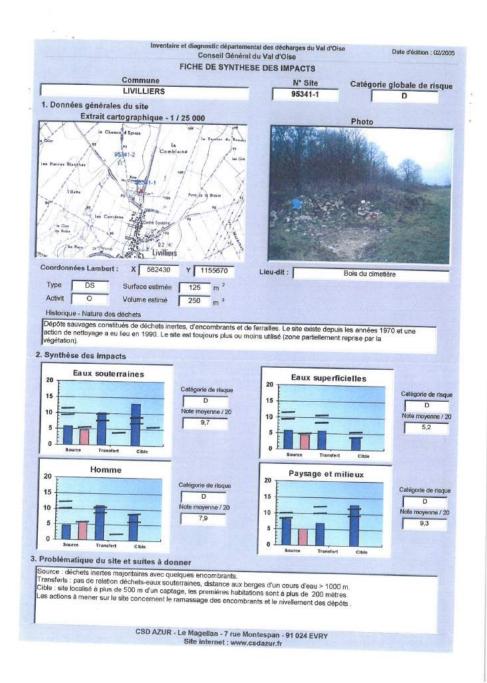
Sites basias (source : brgm)						
Etablissement	Etat d'occupation du site	Activité				
Décharge	Activité terminée	 Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'ordures ménagères, déchèterie) 				
Décharge	Activité terminée	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'ordures ménagères, déchèterie)				

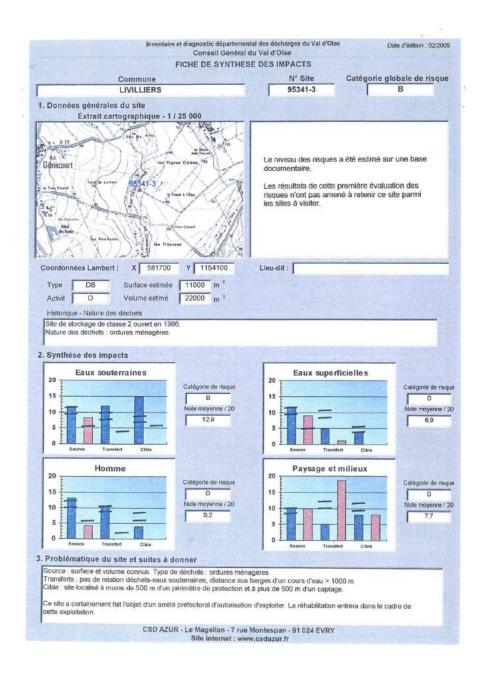
Risques et nuisances industriels

- Risque de pollution lié aux activités: le BRGM a mis en place une base de données des anciens sites industriels et activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution de services appelée BASIAS. 2 sites d'anciens dépôts sauvage de déchets aujourd'hui fermés sont connus et inventoriés par le Conseil départemental du Val d'Oise (cf. fiche d'inventaire page suivante).
- Inventaire des sites et sols pollués ou potentiellement pollués : aucun site pollué n'est répertorié sur la commune (BASOL).
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : il n'y a pas d'ICPE sur le territoire communal.
- **Risque de Transport de Matières Dangereuses :** la commune est traversée le pipeline Vigny Roissy Mitry-Mory.
- **Risques nucléaire**: la commune n'est pas concernée par le risque nucléaire (transport, centrale, utilisations médicales ou industrielles).

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

• Le territoire de Livilliers n'est pas exposé aux nuisances sonores des infrastructures de transport terrestre.





CONNEXION INSCRIPTION AIDE



Île-de-France 2030 Le référentiel territorial

DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE

• Exporter les données (/donnees/export)

rai	1S	po	rt
	rai	rans	ranspo

Distance moyenne des navettes des actifs résidents en 2009, en kilomètres :		13,90
Distance moyenne parcourue par les actifs résidents	ÎLE-DE-FRANCE	10,40
Distance moyenne des navettes des actifs en poste en 2009	9, en kilomètres :	5,80
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant dans la commune	ÎLE-DE-FRANCE	12,90
Réseaux de transports collectifs		
Nombre de gare(s) voyageurs :		0
Nombre de gares drainant des voyageurs	ÎLE-DE-FRANCE	439
Nombre de gare(s) voyageurs en projet de creation :		0
Nombre de gares (ferroviaires, TGV, tram et métro) en projet de création	ÎLE-DE-FRANCE	63

Référentiel territorial 16/05/2017 10:24

inscrites au SDRIF du 27/12/2013

Nombre de gare(s) voyageurs en projet de rénovation/ réhabilitation :				
Nombre de gares (ferroviaires, TGV, tram et métro) en projet de	ÎLE-DE-FRANCE	141		

Modes actifs

Intinéraires cyclables existants au Plan régioanl en 2013, en ki	0	
Réseau cyclable structurant d'intérêt régional, inscrit au PDU 2014, au Plan Vélo 2011 et au SDRIF 2013, réalisé	ÎLE-DE-FRANCE	1 510,10
Itinéraires cyclables projetés au Plan régional en 2013, en km	:	3,20
Réseau cyclable structurant d'intérêt régional, inscrit au PDU 2014, au Plan Vélo 2011 et au SDRIF 2013, non réalisé	ÎLE-DE-FRANCE	2 917,20

Développement urbain

Population municipale en 2012, en habitants :		384
Population au recensement de 2012, sans double compte	ÎLE-DE-FRANCE	11 898 502

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 2 sur 19

Livilliers

656,70

384

1 commune(s)

en habitants :

Thématiques

Transport

Superficie, en hectares:

0,05% de la surface régionale

0,00% de la population régionale

Développement urbain

Risques et nuisances

Ressources naturelles

Espaces ouverts

Espaces ouverts urbains

Population municipale en 2012,

Population municipale en 1999, en habitants :		369
Population au recensement de 1999, sans double compte	ÎLE-DE-FRANCE	10 951 136
Taux de variation annuelle moyen de la population entre 1999	9 et 2012, en % :	0,30
Le taux d'évolution annuel de la population repose sur deux éléments distincts : le solde naturel et le solde migratoire.	ÎLE-DE-FRANCE	0,70
Superficie des espaces urbanisés au sens large en 2012, en h	ectares :	29,40
Superficie de l'ensemble des espaces urbanisés	ÎLE-DE-FRANCE	272 780,20
	28,20	
Superficie de l'ensemble des espaces urbanisés	ÎLE-DE-FRANCE	270 208,30
Superficie des espaces urbanisés au sens strict en 2012, en h	ectares :	29,10
Superficie des espaces urbanisés pour l'application des orientations relatives à la densification des espaces urbanisés et aux capacités d'extension non cartographiées	ÎLE-DE-FRANCE	192 333,20
Superficie des espaces urbanisés au sens strict en 2008, en h	ectares :	27,90
Superficie des espaces urbanisés pour l'application des orientations relatives à la densification des espaces urbanisés et aux capacités d'extension non cartographiées	ÎLE-DE-FRANCE	190 053,80

Référentiel territorial 16/05/2017 10:24

Estimation de la densité humaine des espaces urbanisés au s habitants + emplois par hectare :	15,10	
Rapport entre la somme de la population et de l'emploi en 2011, et la superficie des espaces urbanisés au sens strict en 2012	ÎLE-DE-FRANCE	91,40
Estimation de la densité humaine des espaces urbanisés au s habitants + emplois par hectare :	sens strict en 2008, en	14,90
Rapport entre la somme de la population et de l'emploi en 2008, et la superficie des espaces urbanisés au sens strict en 2008	ÎLE-DE-FRANCE	90,90
Potentiel financier par habitant (hors Paris) en 2012, en euro	:	800,60
Le potentiel financier est le principal indicateur de richesse fiscale. Il additionne au potentiel fiscal la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales : la dotation forfaitaire. C'est le total « potentiel fiscal + dotation forfaitaire » qui est rapporté à la population DGF de la commune. Pour Paris, le potentiel financier est de 2154 euros par habitant, le détail par arrondissement n'est pas disponible.	ÎLE-DE-FRANCE	1 345,40
Revenu moyen par habitant en 2012, en euro :		19 055,40
Données sur les revenus fiscaux par habitant. Pour Paris, le potentiel finacier est de 24140 euros par habitant, le détail par arrondissement n'est pas disponible.	ÎLE-DE-FRANCE	15 624,40
Logement		

Référentiel territorial 16/05/2017 10:24

Parc total de logements en 2012, en logements :		156,20
Le parc total comprend le parc occupé (principal) et le parc inoccupé (logements vacants et résidences secondaires ou occasionnels)	ÎLE-DE-FRANCE	5 522 040,80
Parc total de logements en 1999, en logements :		139
Le parc total comprend le parc occupé (principal) et le parc inoccupé (logements vacants et résidences secondaires ou occasionnels)	ÎLE-DE-FRANCE	5 082 655
Taux de croissance moyenne annuelle du parc de logements en	ntre 1999-2012, en % :	0,80
Evolution moyenne annuelle du parc total de logements, repartie sur 12 ans.	ÎLE-DE-FRANCE	0,60
Superficie des espaces d'habitat en 2012, en hectares :		21
Superficie des espaces d'habitat individuel et collectif et des jardins individuels	ÎLE-DE-FRANCE	136 297,90
Superficie des espaces d'habitat en 2008, en hectares :		21
Superficie des espaces d'habitat individuel et collectif et des jardins individuels	ÎLE-DE-FRANCE	135 036
Densité des espaces d'habitat en 2012, en logements par hecta	are :	7,40
Rapport entre le nombre de logements total en 2012 et la superficie des espaces d'habitat en 2012	ÎLE-DE-FRANCE	40,50

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 5 sur 19

Densité des espaces d'habitat en 2008, en logements par hectare :	7,10
Rapport entre le nombre de logements total en 2008 et la superficie des ÎLE-DE-FRANCE espaces d'habitat en 2008	39,80
Part des espaces d'habitat dans les espaces urbanisés au sens strict en 2012, en % :	72
L'urbain au sens strict comprend les espaces d'habitat, installations ÎLE-DE-FRANCE sportives, jardins individuels, équipements culturels, administration, enseignement, hôpitaux, entrepôts logistiques, emprises industrielles, parkings, zones d'activités, bureaux, prisons, cimetières, lieux de culte. L'habitat comprend espaces d'habitat individuel et collectif et des jardins individuels.	70,90
Part des espaces d'habitat dans les espaces urbanisés au sens strict en 2008, en % :	75,10
L'urbain au sens strict comprend les espaces d'habitat, installations ÎLE-DE-FRANCE sportives, jardins individuels, équipements culturels, administration, enseignement, hôpitaux, entrepôts logistiques, emprises industrielles, parkings, zones d'activités, bureaux, prisons, cimetières, lieux de culte. L'habitat comprend espaces d'habitat individuel et collectif et des jardins individuels.	71,10
Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur d'autres espaces urbanisés entre 2008 et 2012, en hectares par an :	0
Nombre d'hectares par an entre 2008 et 2012 des nouveaux espaces ÎLE-DE-FRANCE d'habitat (habitat individuel et collectif et des jardins individuels) sur d'autres espaces urbanisés (au sens large) hors habitat.	267,40

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 6 sur 19

Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur d'autres espaces urbanisés entre 1999 et 2008, en hectares par an :	0
Nombre d'hectares par an entre 1999 et 2008 des nouveaux espaces ÎLE-DE-FRANCE d'habitat (habitat individuel et collectif et des jardins individuels) sur d'autres espaces urbanisés (au sens large) hors habitat.	246
Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur d'autres espaces urbanisés entre 1990 et 1999, en hectares par an :	0
Nombre d'hectares par an entre 1990 et 1999 des nouveaux espaces ÎLE-DE-FRANCE d'habitat (habitat individuel et collectif et des jardins individuels) sur d'autres espaces urbanisés (au sens large) hors habitat.	373
Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur des espaces ouverts entre 2008 et 2012, en hectares par an :	0
Nombre d'hectares par an entre 2008 et 2012 des nouveaux espaces ÎLE-DE-FRANCE d'habitat (habitat individuelet collectif et des jardins individuels) sur des espaces ouverts.	140,30
Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur des espaces ouverts entre 1999 et 2008, en hectares par an :	0,20
Nombre d'hectares par an entre 2008 et 2012 des nouveaux espaces ÎLE-DE-FRANCE d'habitat (habitat individuelet collectif et des jardins individuels) sur des espaces ouverts.	376,40
Evolution annuelle des apparitions d'espaces d'habitat sur des espaces ouverts entre 1990 et 1999, en hectares par an :	0,30

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 7 sur 19

Nombre d'hectares par an entre 2008 et 2012 des nouveaux espaces d'habitat (habitat individuelet collectif et des jardins individuels) sur des espaces ouverts.	ÎLE-DE-FRANCE	790,90
Construction moyenne annuelle 1999-2012, en logements ord	dinaires par an :	0,90
Un logement ordinaire (excluant les logements communautaires et d'hébergement) est constitué d'au moins une pièce principale destinée au logement et au sommeil et de pièces de services telles que cuisines, salles d'eau, cabinets d'aisance, buanderie, débarras,	ÎLE-DE-FRANCE	37 050,70
Construction de logements ordinaires 1999-2012, en logemer	nts :	13
Un logement ordinaire (excluant les logements communautaires et d'hébergement) est constitué d'au moins une pièce principale destinée au logement et au sommeil et de pièces de services telles que cuisines, salles d'eau, cabinets d'aisance, buanderie, débarras,	ÎLE-DE-FRANCE	518 710
Construction moyenne annuelle 1999-2012, en logements (or an :	dinaires et en résidence) par	0,90
Un logement est un local utilisé pour l'habitation. Il comporte au moins une pièce principale, une pièce de service (salle d'eau ou cabinet d'aisance) et une cuisine (voire une cuisine aménagée dans la pièce principale).	ÎLE-DE-FRANCE	39 939,70
Construction de logements (ordinaires et en résidence) 1999-	2012, en logements :	13
Un logement est un local utilisé pour l'habitation. Il comporte au moins une pièce principale, une pièce de service (salle d'eau ou cabinet d'aisance) et une cuisine (voire une cuisine aménagée dans la pièce principale).	ÎLE-DE-FRANCE	559 156

16/05/2017 10:24

Page 8 sur 19

http://refter.iau-idf.fr/donnees

Part des logements individuels en 2012, en % :		84,60
Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).	ÎLE-DE-FRANCE	27,60
Part des logements collectifs en 2012, en % :		14,80
Logement dans un immeuble collectif (appartement).	ÎLE-DE-FRANCE	70,70
Part des logements vacants en 2012, en % :		1,90
Part des logements vacants sur le nombre total de logements du territoire	ÎLE-DE-FRANCE	6,10
Taux de logements sociaux (RPLS) en 2013, en % :		0
Les organismes interrogés pour le Répertoire du parc locatif social (RPLS) sont les organismes HLM, les sociétés d'économie mixte, l'établissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais, la société anonyme Sainte Barbe, l'association foncière logement.	ÎLE-DE-FRANCE	23,90
Parc social (RPLS) en 2013, en logements :		0
Les organismes interrogés pour le Répertoire du parc locatif social (RPLS) sont les organismes HLM, les sociétés d'économie mixte, l'établissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais, la société anonyme Sainte Barbe, l'association foncière logement.	ÎLE-DE-FRANCE	1 191 535

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 9 sur 19

0
397
0
24
0
217
0
41 252

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 10 sur 19

Part des propriétaires en 2012, en % :		83,20
Le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété.	ÎLE-DE-FRANCE	47,50
Part des locataires en 2012, en % :		15,40
Le statut de locataire, sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un oyer quel que soit le type de logement qu'ils occupent.	ÎLE-DE-FRANCE	49,40
Emploi et activités		
Emploi total en 2012 en unités :		56,50
Les personnes "en emploi" au sens du recensement sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé dans la commune du lieu de travail	ÎLE-DE-FRANCE	5 677 961,40
Emploi total en 1999, en unités :		39
Les personnes "en emploi" au sens du recensement sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est	ÎLE-DE-FRANCE	5 041 995
comptabilisé dans la commune du lieu de travail		
comptabilisé dans la commune du lieu de travail Taux d'emploi en 2012 en % :		29

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 11 sur 19

Référentiel territorial

Taux d'emploi en 1999, en % :		17,70
Rapport entre l'effectif des emplois offerts et celui des actifs résidents.	ÎLE-DE-FRANCE	92
Moyenne de l'emploi 2007-2012, en nombre d'emplois :		63
Moyenne du nombre d'emplois sur 5 ans	ÎLE-DE-FRANCE	5 638 373,70
Taux de variation annuel moyen de l'emploi 1999-2012 des 2	5 - 54 ans, en % :	3,90
Emplois des 25-54 ans (variable plus fiable car la défintion de l'emploi à changé sur ces deux dates)	ÎLE-DE-FRANCE	0,30
Taux de chômage en 2012 en % :		3,60
Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active.	ÎLE-DE-FRANCE	12
Superficie des espaces d'activités en 2012, en hectares :		4,50
Activités prises en compte (équivalent au MOS11 = 8) : Production d'eau, Assainissement, Electricité, Gaz, Pétrole, Infrastructures autres Activités en tissu urbain mixte , Grandes emprises industrielles, Zones d'activités économiques, Entreposage à l'air libre, Entrepôts logistiques, Grandes surfaces commerciales, Autres commerces, Grands magasins, Stationsservice, Bureaux	ÎLE-DE-FRANCE	28 320
Superficie des espaces d'activités en 2008, en hectares :		3,30

16/05/2017 10:24

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 12 sur 19

16/05/2017 10:24 Référentiel territorial

Activités prises en compte (équivalent au MOS11 = 8) : Production d'eau, Assainissement, Electricité, Gaz, Pétrole, Infrastructures autres Activités en tissu urbain mixte , Grandes emprises industrielles, Zones d'activités économiques, Entreposage à l'air libre, Entrepôts logistiques, Grandes surfaces commerciales, Autres commerces, Grands magasins, Stationsservice, Bureaux	ÎLE-DE-FRANCE	27 555,30
Parc de bureaux exploité en 2013, en m² :		160,70
Parc de bureaux : ensemble des surfaces bureaux construites (occupées ou vacantes) pour une zone donnée (exprimé en m² SU)	ÎLE-DE-FRANCE	52 153 439,20
Parc de bureaux exploité en 2000, en m² :		110
Parc de bureaux : ensemble des surfaces bureaux construites (occupées ou vacantes) pour une zone donnée (exprimé en m² SU)	ÎLE-DE-FRANCE	43 292 183
Parc de bureaux exploité en 1990, en m² :		38
Parc de bureaux : ensemble des surfaces bureaux construites (occupées ou vacantes) pour une zone donnée (exprimé en m² SU)	ÎLE-DE-FRANCE	33 888 700
Surface de vente autorisée en CDAC en 2013, en m² :		0
Surface en m² de vente autorisée par la Commission départementale d'aménagement commercial pour l'année 2013	ÎLE-DE-FRANCE	354 751

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 13 sur 19

Espaces ouverts urbains

Espaces verts ouvert publics en 2013, en hectares :		0
Inventaire des espaces verts et/ou boisés ouverts au public d'au moins 1000 m² en Île-de-France.	ÎLE-DE-FRANCE	114 245,90
Part des espaces verts ouverts au public en 2013, en m² par l	nabitant :	0
Inventaire des espaces verts et/ou boisés ouverts au public d'au moins 1000 m² en Île-de-France.	ÎLE-DE-FRANCE	96

Risques et nuisances

Zone Inondable en 2015, en hectares :		0
Surface en hectare située en zone inondable (zone d'aléas inondation, faible à très fort) hors lit mineur	ÎLE-DE-FRANCE	69 152,90
Mouvement de terrain, nombre de communes concernées :		0
Territoire concerné par un risque de mouvement de terrain : oui / non ?	ÎLE-DE-FRANCE	560
Bruit routier, ferré et aérien - gêne forte, en hectares :		0

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 14 sur 19

Zone en hectare exposée à un niveau de bruit aérien supérieur aux valeurs règlementaires de nuit (Lden > 55db), et à un niveau de bruit à proximité des voies routières, voies ferrées et activités bruyantes supérieur aux valeurs réglementaires de jour (Ln > 68dB) comme de nuit (Lden > 62dB)	ÎLE-DE-FRANCE	75 392,50
Sites Seveso (bas et haut), en m²:		0
Surface en m² du périmètre de l'établissement classé Seveso. En Europe, la directive Seveso définit des seuils de quantité de matières dangereuses à partir desquels des précautions spéciales doivent être mises en oeuvre dans l'entreprise et dans son voisinage.	ÎLE-DE-FRANCE	12 497 325,30
Zones de dangers des sites Seveso, en m²:		0
Surface en m² de la zone de danger autour des établissements Seveso seuil haut doté d'un PPRT En Europe, la directive Seveso définit des seuils de quantité de matières dangereuses à partir desquels des précautions spéciales doivent être mises en oeuvre dans l'entreprise et dans son voisinage.	ÎLE-DE-FRANCE	59 626 365

Espaces ouverts

ENS - zones de préemption en 2011, en hectares :		0	
Espace naturel sensible (ENS) - zones de préemption	ÎLE-DE-FRANCE	52 808,80	
ENS - espaces acquis en 2011, en hectares :		0	

http://refter.iau-idf.fr/donnees

Espace naturel sensible (ENS) - Espaces acquis	ÎLE-DE-FRANCE	9 761,10
Prif - espaces acquis en 2013, en hectares :		0
Surface en hectares de périmètre régional d'intervention foncière (Prif). L'AEV y acquiert des espaces naturels pour le compte de la Région dans le but de les préserver.	ÎLE-DE-FRANCE	13 920,60
Prif - zones de préemption en 2013, en hectares :		0
Surface en hectares de périmètre régional d'intervention foncière (Prif). L'AEV y acquiert des espaces naturels pour le compte de la Région dans le but de les préserver.	ÎLE-DE-FRANCE	39 258,60
Zone Natura 2000 - ZPS, en hectare :		0
NATURA 2000 est une représentation numérique de l'inventaire scientifique des zonages proposés en application des directives communautaires dites "Oiseaux" et "Habitats". Les zones issues de ces inventaires sont de deux types: 1. Les zones de protection spéciale (ZPS) issues de la directive "Oiseaux" 2. Les zones spéciales de conservation (ZSC) issues de la directive "Habitats"	ÎLE-DE-FRANCE	89 350,10
Espaces agricoles		
Superficie d'espaces agricoles en 2012, en hectares :		558,10
Cultures annuelles, y compris les jachères avec traces de labours, à l'exclusion des maraîchages et cultures florales. Surfaces en herbe sauf les	ÎLE-DE-FRANCE	604 414,30

gazons. Principalement pâturées, mais dont le fourrage peut être récolté, y compris celles des centres équestres. On peut y trouver des jachères. Mais sont également pris en compte : vergers, pépinières, maraîchage, horticulture, cultures intensives sous serres

Superficie d'espaces agricoles en 2008, en hectares :		559,30
Cultures annuelles, y compris les jachères avec traces de labours, à l'exclusion des maraîchages et cultures florales. Surfaces en herbe sauf les gazons. Principalement pâturées, mais dont le fourrage peut être récolté, y compris celles des centres équestres. On peut y trouver des jachères. Mais sont également pris en compte : vergers, pépinières, maraîchage, horticulture, cultures intensives sous serres	ÎLE-DE-FRANCE	607 611,40
Evolution des surfaces d'espaces agricoles entre 2008 et 2012, en % :		-0,20
Comparaison des surfaces agricoles entre les deux dernières campagnes Mos (poste 3 du Mos2012)	ÎLE-DE-FRANCE	-0,50
Espaces boisés et naturels		
Bois et forêt en 2012, en hectares :		66,30
Végétation d'arbres, arbustes, buissons pouvant résulter de régénération ou de recolonisation arbustive. Surface composée d'au moins 40 % d'arbres de 5 m de haut (sauf les vergers), y compris les landes arborées. Peupliers cultivés, qu'ils soient plantés ou issus de rejets (dans le cas d'une peupleraie de 2e génération), représentant au minimum 75 % du couvert relatif du peuplement.	ÎLE-DE-FRANCE	287 312,70

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 17 sur 19

Bois et forêt en 2008, en hectares :		66,30
Végétation d'arbres, arbustes, buissons pouvant résulter de régénération ou de recolonisation arbustive. Surface composée d'au moins 40 % d'arbres de 5 m de haut (sauf les vergers), y compris les landes arborées. Peupliers cultivés, qu'ils soient plantés ou issus de rejets (dans le cas d'une peupleraie de 2e génération), représentant au minimum 75 % du couvert relatif du peuplement.	ÎLE-DE-FRANCE	286 978,90

Ressources naturelles

Ressource en eau

Superficie des espaces en eau en 2012, en hectares :		0,10
Cours d'eau, mais aussi les eaux fermées (Surfaces en eau d'au moins 500 m2, y compris les étangs des parcs, les nappes des fonds de gravières et les bassins de rétention.)	ÎLE-DE-FRANCE	15 596,90
Superficie des espaces en eau en 2008, en hectares :		0,10
Cours d'eau, mais aussi les eaux fermées (Surfaces en eau d'au moins 500 m2, y compris les étangs des parcs, les nappes des fonds de gravières et les bassins de rétention)	ÎLE-DE-FRANCE	15 494,80

Ressource en matériaux

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 18 sur 19

Carrière en cours d'exploitation, en hectares :		0
Surface en hectare située sur une carrière autorisée en cours d'exploitation	ÎLE-DE-FRANCE	7 182,50
Gisements de matériaux, en hectares :		640,30
Surface située sur des gisements de matériaux de carrières, tels que décrits dans les schémas départementaux des carrières de 2000, hors contraintes de fait. Les contraintes de fait concernent : - l'urbanisation - les carrières déjà exploitées ou autorisées	ÎLE-DE-FRANCE	552 344,90





(http://www.ile-de-france.gouv.fr/)



© IAU ÎdF 2017 - Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France Contactez-nous (mailto:Foad.Ardalan@iau-idf.fr?subject=Refter-SDRIF&cc=Michel.Henin@iau-idf.fr;sylvain.braud@iau-idf.fr;

http://refter.iau-idf.fr/donnees Page 19 sur 19